

**PACP : Une rentrée politique réussie pour Sangarébougo**

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

LUNDI 08 FEVRIER 2021

**786**

**Malikilé**

[www.malikile.com](http://www.malikile.com)

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

# Manifeste Koulouba dans le viseur de Mahmoud Dicko



**Lutte antiterroriste** : Barkhane et FAMA investissent le Gourma

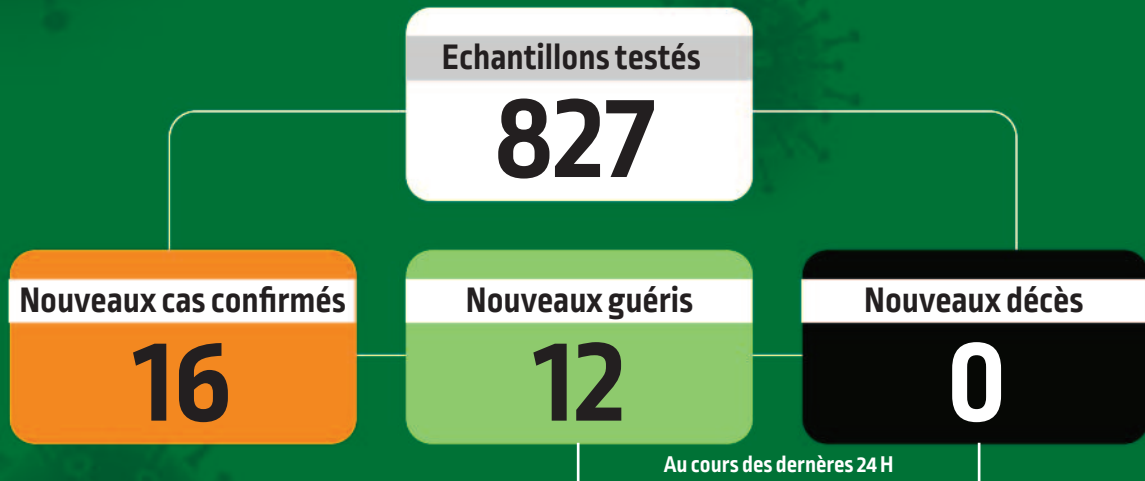


**CENI** : La dissolution légitime

# COVID 19

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au dimanche 07 février 2021



## Bilan global de la situation du Covid 19



## RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respecter



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

<b>Une</b>	Manifeste : Koulouba dans le viseur de Mahmoud Dicko	<b>P.5</b>
<b>Brèves</b>	Hausse du prix du pain : Les raisons !	<b>P.10</b>
	Exportation et importation du riz : Attention à la pénurie	<b>P.10</b>
	Mali : Le gouvernement dénonce la création d'une zone de défense par la CMA	<b>P.11</b>
	Terrorisme : Dix FAMAs ont trouvé la mort à Boni	<b>P.11</b>
	DDR : Oui, des ex-combattants des groupes armés sont arrivés à Bamako pour intégrer l'armée nationale	<b>P.12</b>
	Coopération mali-Estonie : Le ministre de la défense et des anciens combattants a reçu en audience l'ambassadrice de l'Estonie au Mali	<b>P.12</b>
<b>Actualité</b>	Front Social Le SNESUP et le SNEC de l'IUG en grève de 72 heures à partir de ce lundi	<b>P.13</b>
	Front social : L'UNTM et le gouvernement ont signé un accord !	<b>P.15</b>
	Lutte antiterroriste : Barkhane et FAMA investissent le Gourma	<b>P.16</b>
	Conseil d'Administration de l'Agence pour la Promotion des Investissements au Mali : Le budget 2021 en équilibre	<b>P.18</b>
	Barrick Corporation : "Les 20% ne veulent pas dire que l'Etat perd mais c'est la part de l'Etat dans la société de Loulo et Gounkoto"	<b>P.19</b>
	Dons aux déplacés et veuves de militaires : Un fils de Sokoura manifeste sa fibre patriotique	<b>P.20</b>
	Conseil d'Administration de l'USSGB : Les dépenses de 2020 ont atteint 98%	<b>P.21</b>
<b>Politique</b>	PACP : Une rentrée politique réussie pour Sangarébougou	<b>P.22</b>
	CENI : La dissolution légitime	<b>P.23</b>
	La CMAS : Le déluge	<b>P.24</b>
<b>Culture &amp; société</b>	Festival sur le Niger : la 17ème édition s'adapte au Covid	<b>P.25</b>
<b>International</b>	OMC : Un boulevard s'ouvre pour Ngozi Okonjo-Iweala	<b>P.26</b>
	Tchad : Le président Idriss Déby candidat à un sixième mandat	<b>P.27</b>
<b>Sport</b>	Finale du Chan : Les Aigles perdent sans démériter.	<b>P.28</b>
	liminatoires CAN U17 : Le Mali joue la Sierra Leone ce dimanche !	<b>P.29</b>



## Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations** (AMPI)

**Siège** : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

**Email** : ampikile@gmail.com / malikile@gmail.com

**Site Web** : www.malikile.com

**Contacts** : +223 70 44 22 23

- **Redacteur en Chef** : Amadou TALL
- **Rédaction Générale** : Karamoko B. Keïta, Demba SIDIBE (Stagiaire), Moctar Sow, Diala Teny Konaté, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo
- **Gérant** : Moctar Sow
- **Service Commercial** : Youssouf Diarra
- **Secrétariat** : AZIA Bénédicte

# Le champ d'application de la Loi n°2014-015 du 27 mai 2014

## portant prévention et répression de l'enrichissement illicite s'étend à tous les agents publics sans exception

**Article 2:** Au sens de la présente loi, constitue un enrichissement illicite : soit l'augmentation substantielle du patrimoine de toute personne, visée à l'article 3 ci-après que celui-ci ne peut justifier par rapport à ses revenus légitimes, soit un train de vie menée par cette personne sans rapport avec ses revenus légitimes.

**Article 3:** Sont assujettis à la présente loi, toute personne physique civile ou militaire, dépositaire de l'autorité publique, chargée de service public même occasionnellement, ou investie d'un mandat électif ; tout agent ou employé de l'Etat, des collectivités publiques, des sociétés et entreprises d'Etat des établissements publics, des organismes coopératifs, unions, associations ou fédérations desdits organismes, des associations reconnues d'utilité publique, des ordres professionnels, des organismes à caractère industriel ou commercial dont l'Etat ou une collectivité publique détient une fraction du capital social, et de manière générale, toute personne agissant au nom ou pour le compte de la puissance publique et/ou avec les moyens ou les ressources de celle-ci.

Les dispositions de la présente loi sont aussi applicables à toute personne morale qui a participé à la commission de l'infraction.



## Manifeste : Koulouba dans le viseur de Mahmoud Dicko

**Selon le Prophète Mahomet (Paix et Salut sur Lui) : "Vous reconnaîtrez l'hypocrisie à ces quatre défauts : quand il parle, il ment ; quand il prend un engagement, il ne l'honore pas ; vous vous associez à lui, il vous trahit ; vous lui confiez un dépôt, il ne le restitue pas." Nous rappelle le Pr Singaré.**

**D**écidément Mahmoud Dicko ne sait pas tenir parole et sa mosquée est manifestement trop étroite pour lui. A peine avait-t-il fini de dire qu'il renonçait à toute action publique pour retourner dans la Maison de Dieu qu'il s'est adonné à un activisme effréné auprès de la junte militaire de Kati pour influencer, autant qu'il le pouvait, le choix du Président de la Transition, du Premier Ministre, du Président du CNT et des membres de cet organe de la transition. Pour arriver à ses buts, il n'a pas hésité à trahir, sans le moindre état d'âme, ses partenaires et alliés du M5-RFP. Il croyait avoir gagné la première manche qui, espérait-il ferait de lui le nouvel Imam Khomeiny du Mali, mais sa satisfaction fût de courte durée car « à traître, traître et demi ». La boulimie du pouvoir de ses amis de Kati ne lui a pas permis de placer ses hommes-liges comme il le souhaitait. Or, Mahmoud Dicko n'est pas homme à avaler des couleuvres et à se retirer dans une mosquée pour les digérer. Surtout que pour lui, les déboires s'accumulaient. Ce fût d'abord la rupture avec le M5-RFP. Ensuite ses partisans les plus fidèles l'ont

massivement abandonné en lui reprochant sa duplicité qui, pour eux, ne sied pas à un religieux et qui est aux antipodes de l'image qu'ils se faisaient de lui. Mahmoud Dicko est par la suite devenu la « tête de turc » des activistes des réseaux qui hier, le vénéraient tant. Il est ainsi devenu leur cible privilégiée avec des révélations plus scandaleuses les unes que les autres.

L'éclatement de la CMAS et la guerre feutrée contre Issa Kaou N'Djim son âme damnée et

complice de toujours, détenteur de secrets sulfureux obligeaient Mahmoud Dicko à préparer une riposte. Mais plus que tout c'est le désintéret croissant de la junte et la prise de distance de la CEDEAO qui lui ont fait comprendre que le seuil d'alerte était dépassé. Il lui fallait bousculer son agenda pour ne pas, lui aussi, mourir de sa belle mort politique. Cependant, il faut aller au-delà de ces considérations réelles mais conjoncturelles pour appréhender le sens profond de la démarche « mahmoudienne », le Messi de Badalabougou.

A un de ses visiteurs du soir qui le trouvait déprimé et passablement énervé, Mahmoud Dicko a fait la confidence suivante « **Ils viennent tous me demander de les aider à diriger le Mali. Mais pourquoi eux ne me proposent pas à la présidence de la Transition ?** " Personne ne saurait ni comprendre, ni décrypter la démarche de Mahmoud Dicko en général et son Mémorandum en particulier sans inclure cette donnée fondamentale. Au-delà de personnalité influente voire incontournable ou du rôle faiseur de roi, Mahmoud Dicko veut être lui-même roi. Le Mémorandum publié, n'est peut-être pas un acte de candidature mais il est clairement un appel que font tous les candidats indépendants pour essayer de rassembler autour de leurs idées et de leurs personnes. En cela, le document n'a rien à envier à une profession de foi d'un candidat à une élection présidentielle et il préfigure d'un programme à venir. Mais avant l'élection et pour se donner plus d'atouts, de légitimité et de moyens Mahmoud Dicko fait des offres de services.

Comme tout bon candidat à une élection présidentielle, sincère ou pas, l'imam Dicko se penche d'abord généreusement sur la misère





doublée de l'injustice dont souffre ses compatriotes. Il en souffre, et « ressens une tristesse infinie à la lumière de l'Islam, religion de paix, de tolérance et expression d'une existence hors de modèles imposés par autrui ». Il dénonce « une immense injustice, qui a fini par laisser notre pays dans l'impasse ». Et sa « foi profonde en les valeurs d'un islam de tolérance et d'amour patriotique continue de nourrir (sa) raison de vivre et (son) discours public. » Et « Cette foi l'oblige à tenir le discours de la vérité. » dit-il. Mais l'habit ne fait pas le moine et tout imam n'est pas homme de Dieu.

Pour en revenir à nos questions prosaïques, Mahmoud Dicko dit considérer « avec esprit de responsabilité la légitimité de la dynamique de réveil du Peuple malien à travers les différentes manifestations populaires passées au cours de l'année 2020. » Il dit aussi observer « les risques d'échec du combat de ce noble peuple épris de paix et de justice pour une gouvernance vertueuse. » Mahmoud Dicko doit plus de respect aux Maliens. Pense-t-il vraiment que ceux-ci ne savent pas ou qu'ils ont déjà oublié que c'est lui, au dernier moment, a fait échouer la lutte du peuple malien et du M5-RFP qu'il ne cite d'ailleurs jamais, pour ses intérêts personnels ? S'est-il jamais soucié de l'intérêt général, lui qui a cessé de défendre les intérêts des héritiers de ceux qui sont morts pour lui, en le défendant devant sa mosquée ?

Puis Mahmoud Dicko fait un semblant de mea-culpa « Nul être non plus n'est parfait. Je me suis souvent trompé en soutenant des hommes qui, guidés par des intérêts égoïstes et matérialistes, n'ont pas su incarner le redressement du Mali tant souhaité. J'ai cru,

comme en 2013, qu'une participation forte à un projet électoral pourrait, à elle seule, porter l'espoir de résolution de nos problèmes de gouvernance politique et sociale. Je me suis trompé. Je le regrette sincèrement. ». Ce compagnonnage avec IBK lui a apporté des villas, des voitures et des dizaines voire des centaines de millions de nos francs. Le regret va-t-il le pousser à les restituer ou plus simplement à les donner à des œuvres caritatives islamiques ? Jamais car ses regrets ne viennent pas du cœur ; ils ne sont que verbaux. Le terrain ainsi préparé, Mahmoud Dicko se croit autorisé à se poser en sauveur d'une nation en péril « Je veux porter ici la voix d'un nouvel élan d'émancipation, d'une urgence à agir, à penser haut et vrai, devant l'histoire pour de nouveaux horizons, avec l'espoir que le génie malien entendra l'écho de cette voix et élèvera à mes côtés, en pèlerin, notre destinée. » Merci Imam, mais le peuple malien, que vous croyez si naïf n'a encore oublié ni vos fourberies, ni vos trahisons. Il saura s'en sortir sans vous.

Mais, nous l'avons écrit, en attendant une dé-

claration de candidature en bonne et due forme au moment qu'il croirait le plus approprié, Dicko prend des engagements qui, finalement n'engageront que ceux qui y croiront. Pour lui, s'engager à « à favoriser le dialogue entre tous pour nous réconcilier, à bâtir des passerelles d'échange entre les acteurs civils et armés sont autant d'offres de services à monnayer. Comme ce fût le cas avec le Premier ministre Abdoulaye Idrissa Maiga. Mais nul désormais n'est dupe.

Avec son « nouveau pacte républicain entre tous les acteurs maliens » Mahmoud Dicko a le droit d'être candidat. Mais de là à prendre les maliens pour ce qu'ils ne sont pas, il y a une ligne rouge à ne pas franchir imam.

A cette nouvelle tentative de Mahmoud Dicko de duper les Maliens au nom de l'Islam, le professeur Singaré a rappelé une conversation entre le Saint Prophète d'Allah (PSL) avec ses Compagnons, à l'ombre de sa mosquée. Il dit aux Compagnons : "Je vous mets en garde contre l'hypocrisie » avant de poursuivre : "Savez-vous ce qu'est l'hypocrisie" ? Les Compagnons répondirent : "Allah et son Envoyé en savent mieux que nous"

Alors, le fils d'Abdallah (PSL) reprit pour les édifier : "**Vous reconnaissez l'hypocrisie à ces quatre défauts : quand il parle, il ment ; quand il prend un engagement, il ne l'honore pas ; vous vous associez à lui, il vous trahit ; vous lui confiez un dépôt, il ne le restitue pas.**"

Alors question : quand un homme réunit en sa personne ses quatre défauts, moi, je vous demande : cet homme peut-il réellement proposer à ses compatriotes de se donner la main pour sauver la Patrie ?

■ Moctar Sow



## MALI KANU

À propos du Manifeste de l'imam Mahamoud DICKO

Bla bla bla !!! Seuls les naïfs mordront à cet ha-meçon. Les actes sont plus parlants que les discours. Nous en savons déjà assez sur cet homme.

Croyons désormais aux seuls leaders exemplaires sur paroles. Konimba Sidibé



Le Président Bah N'DAW prend part au 34ème Sommet ordinaire de la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement de l'Union Africaine dont les travaux ont débuté, ce samedi 06 février 2021, par visioconférence.

Le Chef de l'État malien est accompagné de son Premier ministre, Moctar OUANE et de son Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Zeïni MOULAYE pour cette session qui se tient les 06 et 07 février 2021.

La présente session se tient dans un contexte marqué par la 2ème vague de la COVID-19 en Afrique et la fin du mandat du Bureau de la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement, élu en février 2020 à Addis-Abeba.

Les deux jours de travaux porteront essentiellement sur la mise en place d'un nouveau Bureau de la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement de l'Union Africaine et l'examen de la riposte africaine contre la COVID-19 ainsi que les mesures prises pour faire face à la pandémie sur le continent.



## RFI Afrique



Au Sénégal, la plateforme culturelle Kandang - qui fait référence à l'expression en wolof qui signifie « Un Bracelet Seul Ne Tinte Pas ! » - a été officiellement lancée, samedi 6 février. Une plateforme qui a pour objectif de réunir et de rendre davantage visibles les artistes des musiques actuelles, comme le jazz, afrofusion, reggae, afrobeat, électro, spam, etc. Pour cause de restrictions sanitaires, concerts et tables rondes ont dû se tenir de façon digitale.



## Csdm Gabon



L'amour, la sagesse, la dignité, l'honnêteté, la sincérité, le respect et la loyauté sont les valeurs qui doivent exister chez un homme, se disant représentant du peuple dans toute sa composante.

Hélas au Mali c'est le contraire chez certains.

Il faut reconnaître que quand Dieu veut humilier une personne, il le fait à travers son comportement.

Voici un individu agité, opportuniste, dérangé, flottant, végétatif qui roule tellement vite et qui tire dans tout les sens, tel un drogué qui se comporte comme un vautour lorgnant sur un animal mourant.

Comment peut-il manquer de respect à toute la diaspora et à tout les maliens, sans que personne ne condamne à par le CSDM ?

Issa Djim est allé très loin en s'attaquant aux soldats économiques, qui ne ménagent aucun effort, aucun sacrifice pour la stabilité dans tout les sens du Mali.

En plus d'être populiste, instable, il est atteint d'un problème psychique, qui mérite non pas une simple exclusion mais un internement.

Qu'il sache que c'est la dernière fois, qu'il se comporte de la sorte. Un nommé qui parle de légitimité, mon Dieu, où est le bon sens.

Issa Djim est tellement puissant et légitime, qu'il se permet de classer les maliens par catégories.

Après tout ça, pour la réussite de la transition, la paix et la stabilité du Mali, il devient plus que nécessaire d'abroger son décret de nomination au CNT. Nous sommes tous les fils de la nation et nous voulons tous un Mali uni, en paix et stable.

Merci.



**Wassa TV**

#MINISTÈRE DES MALIENS DE L'EXTÉRIEUR ET DE L'INTÉGRATION AFRICAINE-#MOUVEMENTS SIGNATAIRES DE L' #ACCORD POUR LA PAIX ET LA #RÉCONCILIATION AU #MALI



Main dans la main pour lutter #contre la #migration irrégulière et le #trafic d'humains



Le président des Etats-Unis Joe Biden a déclaré qu'il ne leverait pas les sanctions contre l'Iran tant que ce dernier ne respectera pas ses engagements en matière nucléaire

Tchad: le sixième mandat d'Idriss Deby contesté Au pouvoir depuis 30 ans.

**#Prévision #Météo**

Nous constatons depuis deux jours une situation de baisse des températures, de ciel nuageux et de vent fort dans tout le pays. Le Ministère des #Transports et des #Infrastructures, à travers #Mali-Météo, informe la population que cette situation est due à une descente froide, c'est à dire, un phénomène de fraîcheur qui affecte l'Europe actuellement.

Cette situation va passer très rapidement dans les 72heures. D'ici là, prenez soin des enfants et des personnes âgées. Par ailleurs, pour la prévision météorologique de demain matin lundi, le ciel restera clair à peu nuageux sur l'ensemble du pays à l'exception des régions du nord et une partie de la région de Kayes. Les températures prévues seront en légère baisse : Bamako: 36/19 ; Kayes: 35/19 ; Koulikoro: 37/19 ; Sikasso: 38/18 ;

Ségou: 36/20 ; Mopti: 36/18 ; Tombouctou: 32/17 ; Gao: 34/18 ; Kidal: 31/17 ; Ménaka: 33/19 ; Taoudénit: 24/10.



Dr Amina Abubakar Bello est l'épouse du #Gouverneur de l'État du Niger, au Nigeria . Elle mène une #campagne pour sensibiliser & améliorer le #traitement des #cancers du #sein & du col de l'utérus : les 2 cancers les plus répandus chez les #femmes au Nigeria.



#Communiqué du Chef d'Etat-Major #Général des #Armées Le Chef d'Etat-Major Général des Armées informe l'opinion nationale et internationale que ce vendredi 05 février 2021 les FAMA ont #réagi aux actions de #harcèlement des Groupes #Terroristes Armés comme suit.

**COMMUNIQUÉ DU CHEF D'ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL DES ARMÉES**

Le Chef d'Etat-major Général des Armées informe l'opinion nationale et internationale que ce vendredi 05 Février 2021 les FAMA ont réagi aux actions de harcèlement des Groupes Armés Terroristes comme suit.

Aux environs de 13H00, une mission FAMA en partance à Mondoro a été accrochée à environ 07 Km au Sud-Ouest de la localité. La mission a réagi et continué sa progression. Au cours de ces affrontements, les Forces Armées Maliennes ont déploré un blessé.

Presque à la même heure, le camp de Boukessi a énergiquement réagi à des tirs de harcèlement aux obus sans dégâts humain, ni matériel.

Le Chef d'Etat-Major Général des Armées salue la bravoure et l'engagement de nos FAMA qui ne ménagent aucun effort pour mener à bien leur mission de sécurisation des personnes et de leurs biens.

Par ailleurs, il exhorte les populations à plus de collaboration et de soutien aux FAMA pour le retour définitif de la paix et de la quiétude.

Bamako, le 05 février 2021

Le Directeur de l'Information et des Relations Publiques des Armées  
Colonel Souleymane D'AMBELE



## Ammy Baba Cisse

Pour Sory Ibrahim Diallo l'imam Dicko a choisi IBK et le pays est dans conséquences de 7 ans de gestion



L'imam Mahamoud Dicko ne sera candidat à rien. Je parie contre le temps.

Les Colonels du 18 Août qui ont choisi les clims transpirent fortement sous le poids de leur incapacité.

L'imam n'est plus dans la mosquée parce que certaines autorités commencent à décevoir. Donc il faut réorienter.

Sirakoro a accueilli les victimes des démolitions en masse. La température monte au niveau des ministres démolisseurs.

Je suis solidaire de toutes les victimes dont l'État a démoli les maisons illégalement. Je m'imagine à leur place.

100 milliards pour organiser les élections et le référendum au Mali.

Ibou SY est un génie. Mais il est surtout disponible et extraverti. C'est un altruiste qui donne gratuitement son expertise.

## Ibou SY

Le 02/02/2021 aux environs de 06heures, l'équipe de patrouille du 14 ème arrondissement de la police a interpellé un braqueur muni d'un faux pistolet. Il tentait de s'emparer d'une moto dans la cour de MG Distribution sis à Hamadallaye ACI2000 près de la boutique ORCA.

Après avoir mis à plat ventre les 5 agents de sécurité en poste devant ladite société, le dénommé KONATE âgé de 22ans, a exigé de ses otages une moto contre leur vie. Il a fini par être neutralisé par l'un des agents de police ayant remarqué que ledit pistolet était un jouet d'enfant. Incroyable mais vrai.

AK dit Abasse le Sage.



#Nous avons appris que Mme Haidara Aichata Cissé dite Chato brigue le poste du président du parlement Africain. On lui souhaite bonne chance, cela va rehausser l'image du Mali en Afrique. Malheureusement au moment où elle se bat pour ce prestigieux poste, certaines personnes profitent de la situation pour la dénigrer, nous pensons qu'on peut taire nos divergences lorsqu'un compatriote se positionne à un poste international. Bonne chance!

AK dit le Abasse le sage



## Malick Konate

Tant qu'on ne combat pas ce système de distribution d'argent et privilégié le système de transaction bancaire... ça sera difficile ou voir même impossible de lutter contre la corruption. Allez les aigles ! À nous la coupe.



## Fahad Ag Almahmoud

Les 3 plus grands électeurs du Mali: Bouyé Haidara, Ousmane Madani Haidara et Mahmoud Dicko tous imams guides... bref des musulmans.

Pourquoi ne créent ils pas un courant politique religieux ? Pour ceux qui ne savent pas, la République est l'œuvre d'une secte "judéo-paenne" qui a combattu l'église en occident. Après avoir eu le dessus sur l'église la franc-maçonnerie continue de combattre les religions dans le monde. Cette secte ne fait que pervertir le monde et détruire la valeurs sociales. Si nos imams sont hommes ils n'ont qu'à la combattre.



## Hausse du prix du pain : Les raisons !



**C**e 1er février 2021 a vu une hausse subite du prix de la baguette de pain. Habituellement cédée à 250 FCFA pour la portion pleine, les clients ont dû déboursier 300 Francs CFA auprès des boutiquiers revendeurs. Une hausse soudaine de 50 FCFA est constatée par les consommateurs. Cette situation s'explique auprès des boulangers, par la hausse du prix du sac de la farine, qui est passé de 17 500 FCFA, à 20 000 FCFA.

D'après les boulangers que nous avons interrogés, « le prix de la farine est devenu insupportable. Le sac que nous achetions à 17 500 FCFA, nous est maintenant livré à 20 000 FCFA par certaines usines, soit une hausse de 2500 francs CFA. D'autres usines cèdent le sac encore plus cher que ça. Cette marge est devenue un coût supplémentaire pour la production, et elle se fait logiquement sentir sur le prix de cession du pain aux livreurs et sur le marché » détaille Moussa Ouloguem, gérant de boulangerie à ATTbouguou 1008 logements.

Cette hausse soudaine constatée depuis le 1er février, se fait sentir sur toute la chaîne de la production à la distribution : « Nous sommes obligés de céder la baguette à 250 FCFA aux livreurs, qui vont céder la baguette à 270 FCFA aux boutiquiers, qui enfin, sont obligés de revendre à 300 FCFA aux consommateurs finaux », décortique le boulanger Moussa Ouloguem.

Après interrogations, Bamako News apprend que la situation n'est pas anodine « il nous a fallu attendre plusieurs semaines pour en arriver là. Des va-et-vient interminables et des négociations sans aboutissement nous ont conduits à ce stade. Sinon, nous avons déjà été confrontés plusieurs fois à ce genre de cas. Mais la diligence des autorités de l'époque a fait que la situation est revenue à la normale en moins de 24 heures, et le prix du pain est resté inchangé. Mais en ce cas précis, il y a eu trop de négociations sans qu'une solution idoine ne soit établie, alors que nous on continuait de produire à nos dépens » regrette notre interlocuteur, évasif devant ses étales vides car il a été obligé de réduire de moitié sa production normale « D'habitude, je faisais 1000 baguettes par jour. Mais j'ai réduit la production à 500, soit la moitié » a-t-il indiqué.

**Ousmane Tangara**  
Source : Bamakonews

## Exportation et importation du riz : Attention à la pénurie



**L**e prix d'exportation d'une tonne de riz est passé d'environ 30 000 FCFA en novembre 2020 à plus de 81 000 FCFA aujourd'hui entre l'Inde et l'Afrique. Alors que le prix d'achat de la tonne à un peu plus de 162 000 FCFA pour des brisures de riz. Si certains observateurs estiment que cette situation est la cause de la crise sanitaire qui a poussé à la fois les importateurs et exportateurs à plus de précaution, d'autres au contraire dénoncent une sanction pour certains pays africains qui font face déjà à une insécurité alimentaire.

En 2020, les prix de référence du riz ont bondi de 20 à 45% dans les principaux pays producteurs asiatiques, selon Reuters. Le Vietnam et la Chine acquièrent 100% de brisures de riz pour ne verser qu'une prime par rapport au prix des africains.

Avec un taux d'importation de 40% de ses besoins en riz tandis que les exportations thaïlandaises ont chuté de 28% entre janvier et novembre 2020, le continent africain au-delà de la crise financière, se trouve confronté à une pénurie de certains types de riz.

Le Mali est de loin le pays de la sous-région qui a le plus de ressources en sol et en eau pour l'irrigation dans la sous-région avec plus de 1,800,000 ha dans la seule vallée du fleuve Niger. Ainsi le pays peut être considéré comme le grenier potentiel capable de fournir la quantité de céréales nécessaires à toute l'Afrique de l'Ouest. Cependant, le Mali n'a produit qu'environ 3 274 144 tonnes en 2019 ce qui est insuffisant pour couvrir sa consommation locale.

Bien que les exportations de riz au Mali restent faibles, le marché actuel du riz local au Mali semble assez favorable aux producteurs maliens. Depuis la hausse des prix alimentaires mondiaux en 2007, ils se situent autour de 350 à 375 FCFA pour le riz gambiaka légèrement au-dessus du prix du riz importé. Le pays est déficitaire en moyenne de 17% de ses besoins de consommation. Ce qui veut dire que le Mali importe une grande partie de sa consommation, le pays doit donc prendre des dispositions pour faire à cette pénurie.

**Adam DIALLO**  
Source : Bamakonews

## Mali : Le gouvernement dénonce la création d'une zone de défense par la CMA



Le Gouvernement de la République du Mali informe l'opinion nationale et internationale qu'il lui a été donné de constater la publication sur les réseaux sociaux de la décision n° 0011/Pdt CMA, en date du 29 janvier 2021, de la Coordination des Mouvements de l'Azawad (CMA) portant création d'une zone de défense et de sécurité dans le Gourma.

Le Gouvernement rappelle que les parties signataires de l'Accord se sont engagées, avec l'adoption de la nouvelle Feuille de route du 18 décembre 2020, à conduire conjointement la réorganisation et le redéploiement des Forces armées et de sécurité reconstituée ainsi que les opérations de Démobilisation, de Désarmement, de Réintégration et d'Intégration des ex-combattants.

L'acte ainsi posé constitue une transgression du cessez-le feu conclu entre les parties et dont les clauses les engagent à conserver leurs positions et une flagrante violation des dispositions des articles 17, 25 et 29 de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger relatives aux questions de défense et de sécurité.

Cette décision unilatérale de la CMA est de nature à susciter des interrogations et des suspicions au moment où les parties se sont engagées à tenir une concertation de niveau décisionnel pour finaliser la phase d'intégration du dernier groupe des ex-combattants issus des bataillons du Mécanisme Opérationnel de Coordination (MOC) dans les Centres de formation.

Face à cette situation, le Gouvernement invite la médiation internationale à se pencher sur la question conformément aux dispositions des paragraphes 7 et 9 du Pacte pour la paix au Mali et invite la CMA à réviser sa position.

Aussi, condamne-t-il fermement cette décision qui fragilise le processus de paix dans un contexte de recrudescence des attaques des groupes terroristes dans la zone concernée où se déroulent les opérations « MALIKO et ECLIPSE » en collaboration avec les forces partenaires notamment Barkhane et la Force conjointe du G5 Sahel.

Elle est également de nature à compromettre les résultats probants

## Terrorisme : Dix FAMAs ont trouvé la mort à Boni



Le mercredi matin aux environs de 6h, l'armée malienne a été la cible d'une attaque meurtrière à Boni, Douentza, dans la région de Mopti. À moins d'une semaine du sommet conjoint G5 Sahel-France au Tchad, sur le terrain les groupes djihadistes multiplient les attaques contre les FAMA. Le mercredi 3 février, l'armée malienne a été prise pour cible dans une attaque meurtrière à Boni, dans le cercle de Douentza, région de Mopti par des individus lourdement armés à bord de véhicules blindés.

Le bilan est lourd. Dix soldats maliens ont trouvé la mort en plus de huit blessés qui ont été évacués vers un hôpital de Sévaré, selon des sources concordantes sur place. Cette attaque barbare et ignoble est la plus meurtrière depuis le début de l'année contre nos forces de défense et de sécurité, après celle de Boulkessi et Mondoro. Sur les réseaux sociaux, l'armée malienne a dit avoir reçu l'appui aérien de l'opération Barkhane, qui traque les groupes djihadistes au Sahel.

Dans la foulée, Tadayt, un organe de propagande proche d'Al-Qaïda, a attribué cette attaque au Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM), l'alliance djihadiste affiliée à Al-Qaïda.

**Ousmane M. Traoré / (Stagiaire)**  
Source : Mali Tribune

obtenus sur le terrain dans la lutte contre le terrorisme au Mali et dans le Sahel. Le Gouvernement de la République du Mali rappelle sa constante détermination à poursuivre la mise en œuvre de l'Accord et lance un appel à toutes les parties prenantes à maintenir les concertations de haut niveau entre les responsables politiques et militaires, dans le cadre de la mise en œuvre dudit Accord, en vue d'aplanir les obstacles qui retardent encore le déploiement des premières unités de l'Armée reconstituée dans toutes les régions concernées et, de manière plus générale, le parachèvement des objectifs d'étape retenus en matière de défense et de sécurité.

Source : L'ESSOR

## DDR : Oui, des ex-combattants des groupes armés sont arrivés à Bamako pour intégrer l'armée nationale



Les images ont fait le tour des réseaux sociaux cette semaine. Des hommes dont certains enturbannés et portant des treillis militaires à l'aéroport Président Modibo Keïta de Bamako-Sénou. D'autres sont en train de ranger des bagages dans un bus. Ces éléments seraient des ex-combattants arrivés cette semaine à Bamako où ils doivent intégrer l'armée nationale.

Après vérification, ces images ont été prises à l'aéroport international Président Modibo Keïta de Sénou. Sur ces photos se trouvent des anciens combattants des groupes armés impliqués dans le processus de paix au Mali. « Oui je confirme que ce sont des éléments des groupes armés qui participent au processus de paix (CMA et plateforme y compris). Ils sont quelques 400 personnes. Ce sont des éléments qui ont été enregistrés pour remplacer ceux qui se sont montrés inaptes lors des différentes étapes du DDR (Désarmement-Démobilisation-Réinsertion) à Gao », nous a indiqué au téléphone Mohamed El Maouloud Ramadane, un des responsables de la Coordination des mouvements de l'azawad (CMA). Il ajoute que ces éléments ont fait toutes les visites médicales et toutes les autres étapes au cours d'un DDR accéléré à Kidal pour certains, Tombouctou et Gao pour d'autres.

La Commission DDR confirme l'arrivée de ces ex-combattants. Le Président de la commission Désarmement-Démobilisation-Réinsertion/Réintégration (DDR) Zahabi Ould Sidy Mohamed corrobore ces propos. Selon lui « ce sont au total 448 ex-combattants, parmi lesquels figurent des femmes ». « Un premier groupe est arrivé ce mardi 2 février et un deuxième aujourd'hui mercredi 3 février », poursuit l'ancien ministre Zahabi. Une dizaine d'éléments devraient rejoindre ces hommes dans les jours à venir, ajoute-t-il. Ces futurs éléments des forces de défense et de sécurité, précise le responsable de la commission DDR, vont passer 45 jours dans des centres de formation à Ségou et Koulikoro. Ils devraient ensuite intégrer l'armée nationale reconstituée, explique le président de la commission DDR.

Certains de ces ex-combattants, notamment ceux de Kidal, ont été transportés à Gao par un avion de la Minusma. Ceux de Tombouctou et Gao ont bénéficié du soutien financier de la mission onusienne pour

## Coopération mali-Estonie : Le ministre de la défense et des anciens combattants a reçu en audience l'ambassadrice de l'Estonie au Mali



Le Ministre de la Défense et des Anciens Combattants, le colonel Sadio Camara et l'Ambassadrice de l'Estonie au Mali, SEM Ingrid Amer ont échangé sur les enjeux sécuritaires et la coopération militaire entre le Mali et l'Estonie. C'était ce vendredi 05 février 2021 au département de la Défense.

Selon la diplomate, la coopération militaire avec notre pays, le Mali est une priorité pour l'Estonie. « Notre plus grande Opération militaire, c'est au Mali. Nous participons aux opérations des Forces Barkhane et Takouba. Nous travaillons à rendre plus efficaces nos interventions au Mali à travers également la Minusma et l'EUTM-Mali » a déclaré l'Ambassadrice de l'Estonie au Mali à sa sortie d'audience.

L'Estonie est un pays peuplé de 1,3 millions d'habitants situé au Nord de l'Europe. Elle a souligné que la sécurité de ce continent et celle de l'Afrique sont liées. « Il est donc nécessaire d'appuyer le Mali sur le plan sécuritaire pour améliorer les conditions de vie des populations », a ajouté l'Ambassadrice. A l'occasion, Le Ministre de la Défense et des Anciens Combattants, le colonel Sadio Camara a remis un cadeau symbolique à l'Ambassadrice de l'Estonie au Mali, SEM Ingrid Amer.

**Forces Armées Maliennes**

rallier Bamako via la nouvelle compagnie Sky Mali. Selon la Minusma à ce jour, 1313 ex-combattants sont déjà passés par le processus de DDR puis ont été intégrés dans les FDSM (forces de défense et sécurité maliennes) et redéployés dans les différentes régions, pour assurer la sécurité du futur processus de DDR et des populations. Le gouvernement du Mali et des groupes armés du nord du pays ont signé en mai et juin 2015 l'accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger. La mise en œuvre de ce texte connaît toujours des difficultés. Le processus de DDR, une étape importante de cette mise en œuvre peine à être achevé. Rendant difficile le rétablissement de la sécurité et le retour de la paix dans le pays.

**Source : STUDIO TAMANI**

## Front Social : Le SNESUP et le SNEC de l'IUG en grève de 72 heures à partir de ce lundi

**L**e SNESUP et le SNEC de l'Institut Universitaire de Gestion observent une grève de 72 heures à partir de ce lundi. Une mauvaise nouvelle qui tombe alors que le gouvernement n'a pas encore fini de se réjouir de la signature du PV du protocole d'accord intervenu avec l'UNTM. Les deux syndicats (SNEC et SNESUP) de l'IUG manifestent ainsi leur mécontentement face à l'absence de réaction du gouvernement à leur avis de mot d'ordre de grève. Cette grève de 72 heures allant du lundi 08 février au mercredi 10 février 2021 va aussi concerner les cours du soir.

### De quoi s'agit-il ?

Le 18 mars 2019 les comités SNESUP et SNEC de l'IUG avaient déposé un préavis de grève portant sur les points de revendication suivants : La conduite d'un audit comptable et financier du compte bancaire parallèle Orabank ouvert par le Directeur Général, Badra Macalou ; le compte rendu des tests d'entrée 2017-2018 et 2018-2019 ; du DUT (diplôme universitaire de technologie) -Licence 2017-2018 et 2018-2019 ; des passerelles DUT-Licence 2017-2018 et 2018-2019 ; -Le départ du D.G. de l'IUG. Après l'observation, à l'époque, de 48 heures de grève, la commission de conciliation présidée par l'ancien ministre, le Pr Younouss Hamèye Dicko, était

parvenue à des points d'accord qui ont permis d'éviter la grève illimitée.

Concernant le premier point, à savoir la conduite d'un audit comptable et financier, le procès-verbal en date du 1er avril 2019 indique que « la partie gouvernementale ne s'oppose pas au principe. Elle est d'accord que l'audit de Orabank soit fait. La Direction de l'IUG s'est engagée à faire le compte-rendu des tests d'entrée du DUT et des passerelles avec les Chefs de département et les syndicats à partir de l'année académique 2017-2018. Cette pratique sera perpétuée à l'avenir » (Point d'accord). Sur le second point (le départ du D.G.), la commission indiquait que « cette question dépasse ses compétences ». Aussi, même s'il n'y a pas eu d'accord sur ce dernier point, les comités syndicaux avaient mis de l'eau dans leur vin, espérant que le D.G. Macalou s'exécuterait sur le premier point qui n'est qu'une exigence de transparence et de bonne gouvernance. Mais « fidèle à sa tactique d'être toujours d'accord avec tout et devant tous, sans toutefois rien changer à ses pratiques », le



D.G. Macalou a complètement ignoré les résolutions de la commission de conciliation, comme si ce n'était qu'une banale causerie de « grin ». C'est du moins ce qui ressort de la correspondance adressée à l'époque au Recteur de l'Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (USSGB) et signée du Secrétaire Général du comité SNESUP/IUG, Moussa Keïta.

En voici un extrait : « Le SNESUP/IUG a l'honneur de vous informer que les cours des semestres 2 et 4 de l'année universitaire 2018-2019 de l'Unité de Formation et de Production (UFP –NDA : Cours du soir) ont débuté hier lundi 02 septembre 2019. C'est l'occasion pour nous de vous rappeler que les frais de cette formation étaient toujours versés dans le compte officiel de l'UFP, logé à la BDM.SA. Mais avec l'arrivée du Dr Macalou à la direction de l'IUG en 2016, il décida ipso facto et de façon solitaire, après avoir été démarché par certains agents de Orabank, de verser les frais de ladite formation au niveau de cette dernière banque. Ce contrat conclu avec Orabank est en flagrante violation des textes en vigueur du Ministère de l'Economie et des Finances, relatifs à l'ouverture, la clôture et la gestion des comptes bancaires publics, par le Directeur de l'Institut Universitaire de Gestion (IUG)...

Il nous plaît de vous rappeler que le problème du compte Orabank était inscrit parmi les points d'un préavis de grève. Lors de la médiation, il a été convenu de faire un audit de ce compte. Le rectorat s'était engagé de mener ledit audit. Par ailleurs, le Directeur de l'IUG lui-même s'était engagé à fermer ce compte. Mais le SNESUP/IUG constate avec surprise qu'aucune de ces conclusions n'a été appliquée. C'est pourquoi nous venons auprès de

vous pour vous demander d'intercéder auprès du Directeur de l'IUG pour fermer le compte Orabank, et que les frais de formation soient versés dans le compte BDM de l'UFP... ».

Le 29 novembre 2019, le Secrétaire Général du Rectorat, Idrissa Senou (le Recteur P.O.) transmettait au D.G. Macalou, « pour dispositions à prendre », la Lettre n°05024/MEF –SG du 22 novembre 2017 relative à l'arrêté N°2018-2082 / MEF –SG du 15 juin 2016 fixant les règles d'ouverture, de clôture et de gestion des comptes bancaires publics. Le Rectorat avait reçu ledit document de sa hiérarchie, en l'occurrence le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique « pour attribution » aux différentes structures concernées. Le ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique traduisait donc en acte la lettre de son collègue de l'Economie et des Finances, Dr Boubou Cissé, portant sur l'arrêté N°2016-2082 sus-indiqué et demandant à tous de prendre les dispositions nécessaires pour assurer le strict respect de cet arrêté.

Cette lettre précisait ainsi : « Il m'a été donné de constater qu'au Mali, il existe une multitude de comptes ouverts dans les banques commerciales au nom des organismes publics. Une proportion importante de ces comptes a été ouverte sans respect des dispositions réglementaires en la matière... Aussi, cette multiplicité des comptes bancaires publics est-elle en contradiction avec les dispositions de l'Arrêté n°2016-2082/MEF-SG du 15 juin 2016 fixant les Règles d'ouverture, de clôture et de gestion des comptes bancaires publics. Aux termes de l'Article 3 dudit arrêté, sont déposés dans un Compte Unique du Trésor Public ouvert dans les livres de la Banque Centrale

des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO). De plus, selon le même Arrêté, « Conformément aux dispositions du règlement général sur la Comptabilité Publique, le ministre chargé des Finances est seule habilité à autoriser l'ouverture d'un compte bancaire public, après avis du Directeur National du Trésor et de la Comptabilité Publique ».

L'article 10 du même arrêté stipule qu'« il est formellement interdit à toute banque de procéder à l'ouverture de compte au nom d'une entité publique ou assimilée, sans autorisation préalable du ministre en charge des finances. Tout compte irrégulièrement ouvert ne peut faire l'objet de régularisation par le ministre chargé des finances, ni d'approvisionnement par les comptables du Trésor. Toute banque qui procéderait à l'ouverture de compte au nom d'une entité publique en l'absence de l'autorisation prévue à l'article ci-dessus [art.11] sera tenue de procéder concomitamment à la clôture du compte irrégulièrement et au virement de son solde au compte courant du Trésor à la BCEAO ». Autrement dit, cette banque viole elle aussi les textes à ce niveau.

« Puisqu'aucune autorité ne veut s'assumer, nous prendrons nos responsabilités à deux mains. Nous ne demandons que le respect des textes et des engagements... », clame-t-on avec un ton ferme dans le milieu syndical de l'IUG. Qu'il vraiment difficile pour certains de changer ! On promet d'autres mouvements de grève dans les jours et semaine à venir, après celle de 72 heures qui commence ce lundi 8 février 2021.

■ Yama DIALLO



## Front social : L'UNTM et le gouvernement ont signé un accord !

Annoncée depuis plusieurs jours, il aura fallu attendre le vendredi 5 février 2021 pour que le gouvernement, l'Union Nationale des Travailleurs du Mali (UNTM) et le conseil national du patronat du Mali (CNPM) parviennent à la signature d'un accord. Cet accord est censé apaiser le climat social qui était en tumulte ces derniers temps.

**A**près la grève de 5 jours, allant du 14 au 18 décembre 2020, de l'Union nationale des Travailleurs du Mali (UNTM), qui avait paralysé tous les secteurs, le gouvernement est parvenu à apaiser les dissensions en mettant en place une commission de conciliation. Ladite commission de conciliation s'est réunie les 10, 11, 14 et 18 décembre 2020 dans la salle de conférence du Ministère du Travail et de la Fonction publique. Après observation de la grève, les négociations se sont poursuivies les 31 décembre 2020, 07, 08, 11, 18, 19, 21, 22 janvier et 05 février 2021. Après examen des points de revendication, les parties sont parvenues aux conclusions qui suivent : l'éradication des disparités dans les conditions des travailleurs par l'établissement de la justice sociale ; les compressés ; les partants volontaires à la retraite ; l'octroi du bénéfice de la prolongation des âges de départ

à la retraite selon les Catégories A, B2, B1 et C ; le Recrutement de 8 600 jeunes diplômés dans les fonctions publiques par an, pendant 5 ans ; la normalisation de la carrière administrative des recrutés divers de l'enseignement, des catégories D et E de la fonction publique de l'Etat donc les perspectives d'avenir passent par la relecture corrective du Décret n°051/P-RM du 10 février 2011 ainsi que l'intégration des contractuels pavés sur fonds propres des hôpitaux ; la libération des domaines fonciers de l'ORTM et de FIER illégalement occupés ; les Relations professionnelles ; le Plan politico-économique-social et juridique.

Le secrétaire général de l'UNTM, Yacouba Kattilé s'est réjoui de la signature de cet accord. « Il y avait de quoi à travailler pour aboutir à ce résultat. Ça n'a vraiment pas été facile. Les ministres qui venaient d'arriver

pour la transition n'étant pas suffisamment informés dans nos administrations avec souvent des changements. Il se trouve que certains conseillers qui avaient les dossiers ne sont plus là. Souvent, c'était l'éternel recommencement, ce qui fait que la situation n'était pas facile. Il faut que les différentes parties s'engagent pour le Mali. Si depuis fort longtemps, les parties avaient compris de cette manière, on n'allait pas trop traîner avant d'avoir des accords », a-t-il dit. Le ministre du travail et de la fonction publique, Me Harouma Mahamadou Toure a remercié toutes les parties prenantes pour les sacrifices consentis. « **Nous travaillons pour le même pays, notre Mali à nous tous. Nous venons de conclure un accord, le plus important, c'est la mise en œuvre. Je compte sur vous pour plus de présence avec la vigueur pour que le Mali que nous voulons arrive, un Mali debout que nous attendons tous. Nous sommes sûrs qu'il va arriver** », a-t-il espéré.

Aussi, il faut noter que des commissions seront mises en place pour veiller à l'application du protocole d'accord. Toutes les parties se sont engagées à respecter scrupuleusement les termes de cet accord.

■ Ibrahim Sanogo



## Lutte antiterroriste : Barkhane et FAMa investissent le Gourma



L'actualité du terrorisme au Mali et dans le Sahel se concentre surtout sur les pertes que subissent, de temps à autre, les forces alliées que sont les Forces Armées maliennes (FAMa), les Forces nigériennes, Burkinabè, la force française Barkhane et le G5 Sahel. Elle passe sous silence l'immense travail de sape qui a permis de déstabiliser les Groupes Armés Terroristes (GAT) particulière-

ment dans leur zone de retraite qu'est le Gourma dans la région dite des « Trois frontières ». C'est une énorme armada qui est déployée dans cette zone-repère des terroristes pour débusquer et neutraliser les combattants des GAT dans le but de sécuriser les personnes et leurs biens et desserrer l'étau sur l'axe Hombori-Gossi-Gao véritable cordon ombilical de l'économie de la région. Le Communiqué de

Presse publié à N'Djamena par la Force Barkhane à la date du 05 février 2021, présente les actions de l'Opération Éclipse : « une opération d'ampleur, un haut niveau d'intégration au sol, et dans les airs, du commandement à la conduite des opérations ».

Les détracteurs de la force française Barkhane et des FAMa ne sont certainement pas informés de l'immense travail de sape de ces alliées dans la lutte antiterroriste, principalement dans le Gourma, dans la région des « Trois frontières ». Cette zone, à cause de la densité de sa végétation, est une région de prédilection des GAT qui y trouvent refuge et en même temps une zone stratégique du fait qu'elle est à cheval sur les frontières burkinabè, maliennes et nigériennes. C'est de là que partent la plupart des attaques des GAT contre les positions des alliées. Ainsi, « Du 02 janvier au 03 février, une opération militaire conjointe d'ampleur a été conduite dans la région dite des trois frontières », indique le Communiqué de Barkhane qui précise que l'opération a été menée par les forces burkinabè, maliennes, nigériennes, du G5 Sahel et de Barkhane.

D'après le Communiqué de Barkhane, l'opération dénommée Éclipse visait trois objectifs à savoir : lutter contre les Groupes armés terroristes (GAT) dans leurs zones refuges du Gourma et des trois frontières ; poursuivre le processus de Satellisation des opérations en engageant des unités mixées et en déployant un poste de commandement avancé multina-







tional et desserrer l'étau sur la RN16 qui relie Gao à Gossi en passant par Hombori, et alléger indirectement la pression sur le centre du Mali.

On le voit, l'Opération Éclipse s'est attaquée au centre névralgique même des GAT. Elle vise à empêcher ceux-ci de s'organiser et lancer ainsi des attaques meurtrières contre les forces alliées et les populations civiles. Ainsi, un mois durant, ce sont plus de 3400 militaires, dont 1500 éléments de Barkhane, qui ont été engagés sur le terrain pour traquer, débusquer et neutraliser les terroristes. D'après le Communiqué « Renseignée et appuyée non seulement par des armées du Sahel et alliées (américains, britanniques), mais aussi des aéronefs français, cette force a opéré pendant un mois dans une zone de 400 kilomètres de front pour 200 kilomètres de profondeur à cheval sur plusieurs frontières. Fort de près de 500 véhicules et d'hélicoptères de manœuvre et d'aéronefs de transport tactique, elle a fait preuve d'une grande mobilité, permettant ainsi de surprendre l'ennemi et de ne lui laisser aucun répit ».

L'effort fourni est titanesque et les hommes sur le terrain ont dû chercher au tréfonds d'eux-mêmes les ressources indispensables au succès de l'opération, dans une région où le danger est permanent à cause, d'une part, des Engins Explosifs Improvisés (EEI) que les terroristes enfouissent dans le sol et qui ont causé par le passé d'énormes dégâts maté-

riels et parfois malheureusement des pertes en vies humaines, et d'autre part de l'hostilité du milieu liée au climat. Ce sont donc des milliers d'hommes aguerris aux conditions difficiles de combat qui sont allés au contact de l'ennemi. « Dans un secteur situé entre Hombori et Boulkessi, trois compagnies maliennes du 33e Régiment de commandos parachutistes (RCP) et du 62e Régiment d'infanterie (RI), ont opéré avec un groupement tactique Désert français. Ils s'étaient entraînés ensemble au mois de décembre sur le camp malien d'Hombori. Cet entraînement visait une meilleure intégration de ces unités dans le partenariat de combat », indique le Communiqué de Barkhane. Ainsi l'intégration des forces françaises et maliennes est totale et constitue un démenti formel et cinglant à toutes ces rumeurs faisant état d'on ne sait quel « agenda caché » de Barkhane qui combattrait seule de son côté. Cette intégration est soulignée dans cet autre passage du Communiqué qui stipule que les militaires maliens et français « En frères d'armes, ils ont appris à manœuvrer ensemble, en associant étroitement les unités maliennes et françaises pour la recherche de la meilleure efficacité tactique ».

Aux FAMA et leurs alliées s'est jointe la Task Force Takuba qui est devenue opérationnelle. C'est ainsi que le Communiqué de Barkhane indique que « Pendant l'opération ECLIPSE, les deux Task Group (TG) de la Task Force Takuba ont poursuivi leurs opérations conformément

à la feuille de route fixée.

L'Unité légère de reconnaissance et d'intervention (ULRI) n°4 malienne a accompagné le task group franco-estonien pleinement opérationnel depuis quelques mois, harcelant les GAT et leur déniait toute capacité d'infiltration de part et d'autre du fleuve Niger, notamment dans la région d'Ansongo ». Il y a donc une montée en puissance très visible sur le terrain des forces armées maliennes et leurs alliées, montée qui se caractérise par la neutralisation de plusieurs centaines de terroristes armés. Il n'y a aucun doute que les GAT perdent du terrain et se trouvent fortement déstabilisés par l'action conjuguée des FAMA, des Forces sahéliennes et surtout de Barkhane dont l'appui à la force de frappe des troupes sahéliennes est inestimable et indispensable. Lors de sa récente visite à Paris, le Président Bah N'Daw a certainement dû exprimer au Président Emmanuel Macron la satisfaction des autorités maliennes de la Transition au sujet de l'engagement des forces françaises au Mali. Il est évident que le Mali a encore besoin du soutien de la France dans la dure et difficile lutte contre le terrorisme. Car c'est ensemble avec toutes les forces engagées au Mali que nous arriverons à bout de ces forces du mal qui empêchent des millions de Maliens de vivre tranquillement la vie qu'ils ont choisie.

■ **Diala Thiény Konaté**



## Conseil d'Administration de l'Agence pour la Promotion des Investissements au Mali : Le budget 2021 en équilibre

Le ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Promotion des Investissements, Harouna Niang, a présidé, le jeudi 4 février 2021, les travaux de la 13<sup>ème</sup> session ordinaire du Conseil d'administration de l'Agence pour la Promotion des Investissements (API) au Mali. Pour lui, le projet de budget 2021 de l'Agence s'équilibre en recettes et en dépenses à 1.996.213.669 francs CFA, contre 2.973.064.389 francs CFA, au titre de l'année 2020.

La présente session ordinaire du Conseil d'administration de l'API-Mali, s'inscrit dans le cadre de l'évaluation annuelle de l'exécution du programme d'activités de l'exercice écoulé et de son budget, et l'examen et l'adoption des projets de programme d'activités et de budget pour l'année 2021. Elle se tient dans un contexte difficile, fortement marqué par la pandémie de la COVID-19, a souligné, jeudi 4 février, le ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Promotion des Investissements.

Le Programme d'activités de l'API Mali au cours de l'année 2021, s'inscrit dans les perspectives de consolidation des deux dernières, à travers le renforcement de la promotion, du suivi des investissements, et l'amélioration de

l'offre des services aux usagers. Les activités de l'année en cours, seront axées sur la dynamique de réorganisation des méthodes de travail et des processus à travers la digitalisation des services qui reste un objectif majeur de l'Agence. Elle permettra d'améliorer non seulement la qualité des services, mais aussi et surtout la performance de l'équipe.

« **Les enjeux sont énormes. La réflexion doit être permanente au niveau de l'API-Mali dans le cadre du renforcement de l'Agence et la révision des objectifs de son contrat de performance** », a-t-il affirmé.

En organisant cette session ordinaire, le Gouvernement, à travers le ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Promotion des Inves-

tissements, entend insuffler une nouvelle dynamique à l'API-Mali pour lui permettre de mieux faire face à sa mission de promotion des investissements dans un contexte difficile. De ce fait, il s'agira d'ores et déjà, de contribuer à la création d'un environnement propice à l'émergence et au développement d'un secteur privé fort, susceptible de servir de locomotive à la croissance économique.

« **L'année 2020 a été intense en activités pour l'API-Mali** », a-t-il précisé, avant de poursuivre que les résultats obtenus, malgré un contexte difficile, dénotent l'engagement de la Direction et du personnel à relever le défi de la promotion de la destination Mali.

Par ailleurs, le projet de programme d'activités 2021 prévoit de se focaliser sur la poursuite du processus de restructuration de l'Agence ; la poursuite des travaux de construction de l'Antenne Régionale du Guichet Unique (ARGU) de Sikasso et l'opérationnalisation intégrale du service « after-care ».

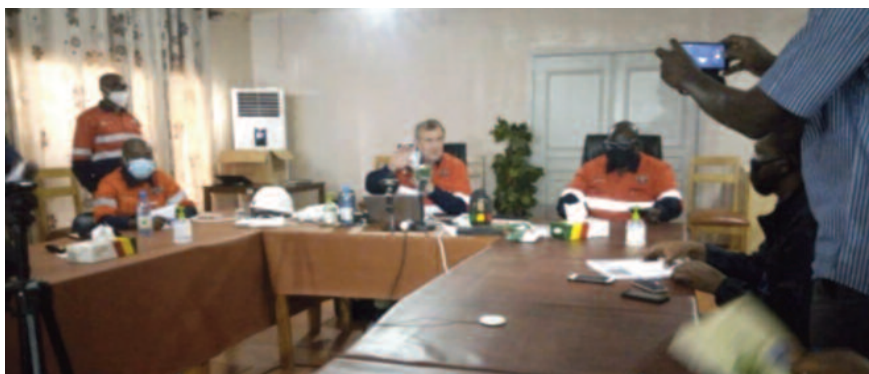
Ensuite, il s'agira de poursuivre le processus de relecture du Code des investissements, des textes du Guichet Unique et des textes de l'API-Mali.

Enfin, ledit programme visera à poursuivre les activités de promotion des investissements directs et d'amélioration de l'image du pays et à la dématérialisation et l'amélioration de la qualité des services du Guichet Unique entre autres.

■ Ibrahim Sanogo

# Barrick Corporation : "Les 20% ne veulent pas dire que l'Etat perd mais c'est la part de l'Etat dans la société de Loulo et Goukoto"

Le groupe Barrick Corporation a tenu, le samedi 6 février 2021, à Loulo, sa traditionnelle conférence de presse, couplée à la visite du ministre des Mines, de l'Energie et de l'Eau, Lamine Seydou Traoré.



**A**vant la conférence avec les hommes de médias, le ministre des mines a participé au conseil d'administration de Barrick Corporation. Le ministre des Mines, de l'Energie et de l'Eau, Lamine Seydou Traoré, après avoir visité toutes les installations de la société, s'est dit très satisfait de cette visite. Raison pour laquelle, il en a profité pour remercier le PDG Mark Bristow et son équipe. Ils ont réalisé un travail formidable à Loulo et à Goukoto. « **Au cours de cette visite, nous avons parlé de l'avenir du secteur minier du Mali. Nous avons surtout noté la volonté du groupe Barrick à accompagner le gouvernement du Mali à développer le secteur minier dans notre pays de façon à ce que l'or brille davantage pour le Mali et pour les populations maliennes. Pour que l'or brille pour le Mali et les populations maliennes, il faut que le secteur minier reste attractif. Je pense que c'est autour des questions stratégiques que nous avons échangé. Nous repartons satisfait de cette visite et nous pensons que dans les jours à venir le secteur minier malien se portera mieux. On repart également avec le sentiment que le secteur minier a de beaux jours devant lui. Et que le groupe Barrick à travers son président directeur général reste résolument engagé à accompagner les hautes auto-**

**rités du Mali** », a-t-il souhaité.

Le complexe minier de Loulo-Goukoto de Barrick Corporation a produit au cours de l'année, plus de 22 tonnes d'or, dépassant ses prévisions de l'année malgré la Covid-19 et d'autres défis. En même temps, elle a amélioré ses performances en matière de sécurité en réduisant ainsi une année entière sans accidents avec l'arrêt de travail de plus de la moitié, comparativement à l'année 2019 et en réalisant ainsi une année entière sans accident de travail dans les mines souterraines. Le complexe Loulo-Goukoto a conservé ses certifications ISO 45001 et ISO 14001 en matière de santé, de sécurité et environnementale. Pour le Président Directeur général Mark Bristow, les opérations souterraines ont atteint d'automatisation de classe mondiale, proche de celui de la mine de Kibali. Les deux mines souterraines existantes, Yalea et Gara, seront bientôt augmentées par une troisième lorsque la mine souterraine de Goukoto livrera ses premières tonnes de minerai prévues pour le deuxième trimestre de cette année. Lors de cette conférence de presse, le président directeur général de Barrick, Mark Bristow, a déclaré que grâce au succès de l'exploration continue, les réserves d'or du complexe étaient désormais plus importantes qu'il y a 15 ans et selon certaines indications. « **Le district de Loulo se trouve au de cœur**

de l'une des régions aurifères les plus profitables au monde. Au cours des 15 dernières années, il a donné lieu à plus de découvertes de classe mondiale que toute autre région et nos vastes programmes d'exploration sont conçus non seulement pour reconstituer nos réserves, mais aussi pour trouver notre prochaine mine de niveau 13 », a-t-il indiqué.

Sur les dividendes !

Mieux, il dira que : « **Loulo et Goukoto ont payé des dividendes cumulés de l'ordre de 240 millions de dollar en 2020. Au cours des 24 dernières années, Barrick et sa société historique Randgold Resources ont contribué à l'économie à hauteur de 7.7 milliards de dollar sous forme d'impôts, de redevances, de salaires et de paiements aux fournisseurs locaux. Sa contribution annuelle représente entre 5 et 10% du PIB du pays** », a-t-il précisé avant de noter que les dividendes, c'est le résultat après toutes les charges. « **Quand on commence la commercialisation de l'or, sur chaque vente de production on paye 6% à l'Etat du Mali, 3% pour la redevance et taxes qui est payé au domaine et 3% sur la valeur de l'or. 6% sont payés immédiatement après la vente avant que l'argent ne soit reçu, aussi, pendant que le bénéficiaire n'est même pas généré. Ensuite, nous payons les taxes. C'est après toutes ces étapes que le résultat devient distribuable. Qu'il y ait résultat ou pas, l'Etat gagne chaque mois. Alors que pour le groupe Barrick gagne, il faut que le résultat puisse exister. Les 20% ne veulent pas dire que l'Etat perd mais c'est la part de l'Etat dans la société de Loulo et Goukoto** », a dit le PDG Marc.

■ Ibrahim Sanogo

## Dons aux déplacés et veuves de militaires : Un fils de Sokoura manifeste sa fibre patriotique



**D**es dons composés de 2000 sacs de riz remis aux déplacés, veuves et orphelins des militaires et autres victimes de guerre ainsi qu'aux familles démunies de la Commune rurale de Sokoura. Telle est l'initiative d'un natif de cette ville. La cérémonie a été couplée à la lecture du Saint Coran.

Le mardi 2 février 2021, Bocar dit Demba Yattassaye, PDG de Wad Motors et ressortissant de Sokoura situé à environ 5 Km de la Commune urbaine de Mopti, a fait parler son cœur. Il a manifesté sa fibre patriotique dans le cadre d'une cérémonie de lecture du saint Coran pour le pays et pour la mémoire des victimes de guerre. Il y a eu aussi la remise de sacs de céréales aux déplacés et familles des militaires et autres victimes de guerre.

Le don en nature était composé essentiellement de 2000 sacs de riz repartis comme suit : 500 sacs pour les déplacés, 500 sacs pour les familles des veuves et orphelins de guerre et les 1000 sacs restants pour les populations démunies de la ville de Sokoura. En même temps, les érudits et marabouts de la ville et des localités environnantes ont fait une lec-

ture du saint Coran, suivie des bénédictions pour le repos de l'âme de toutes les victimes de cette guerre terroriste imposée à notre pays depuis près de 10 ans. L'occasion a été mise à profit pour implorer Dieu pour le retour rapide de la paix et la quiétude dans le centre particulièrement et au Mali en général.

Cette cérémonie humanitaire s'est déroulée devant des autorités administratives avec en leurs têtes le Préfet de la ville de Mopti et militaires à travers la présence de l'adjoint au Commandant de la zone militaire de la 5e région. Les notabilités de Mopti, de Sévaré et Sokoura et d'autres contrées, des chefs de quartiers et imams ont pris part à l'événement. Selon une des bénéficiaires des dons, Demba Yattassaye n'est pas à son premier coup. « **Je le remercie pour ce qu'il fait depuis plusieurs années, où il se manifeste en notre endroit. Que Dieu le bénisse et le lui reconnaisse** ». Le Préfet de Mopti a favorablement accueilli cet acte patriotique. Selon lui, « **quelqu'un qui songe à son pays en détresse, qui pense aux déplacés, aux veuves des militaires, autres victimes de**

**guerre ainsi qu'aux sinistrés et familles démunies, a fait un acte de patriotisme**».

Selon des statistiques, la guerre asymétrique dans le centre de notre pays a engendré plusieurs milliers de déplacés vers Mopti. Selon le Rapport d'OCHA, les violences liées aux conflits ont atteint un niveau de sévérité jamais égalé dans le centre du pays et font payer un très lourd tribut aux enfants, aux femmes et aux hommes affectés. Le nombre de personnes déplacées internes fuyant les violences a quasiment va crescendo dans les régions de Mopti et de Ségou. En effet, la commune de Sokoura et de Mopti enregistre les 90% des déplacés de la 5ème région.

Les heureux bénéficiaires, les invités de l'administration publique et militaires, les notabilités ont tous remercié la générosité du patron de Wad Motors et formulé des bénédictions à son endroit. Vivement que son geste puisse inspirer d'autres maliens, les déplacés internes étant une partie de nous mêmes que l'on oublie le plus souvent !

■ Yama DIALLO

## Conseil d'Administration de l'USSGB : Les dépenses de 2020 ont atteint 98%

L'université des sciences sociales et de gestion de Bamako a tenu, jeudi 4 février 2021, sa 9ème session de conseil d'administration. La cérémonie d'ouverture était présidée par le Pr Amadou Diallo, président du CA.



**A**u cours de cette session, les membres du conseil d'administration ont eu à adopter le compte rendu de la 8ème-session ordinaire du conseil, évaluer l'état d'exécution des recommandations de la 8ème session, examiner le tableau de suivi de la mise en œuvre du plan d'actions 2020, être informé sur le Contrat Annuel de Performance, examiner et adopter le plan d'actions 2021, examiner le rapport d'exécution du budget 2020 et adopter le projet de budget 2021.

Pour le recteur de l'USSGB, Pr Balla Diarra, l'année 2020 a été, à bien des égards et particulièrement au Mali, une année éprouvante à cause de la pandémie à Coronavirus. Cette situation sanitaire explique qu'il n'y ait pas eu pratiquement de cours en 2020. Le chevauchement des années universitaires déjà largement favorisé par la pléthore des effectifs (près de 40 000 étudiants), l'insuffisance des infrastructures de cours et les mouvements sociaux récurrents des enseignants et étudiants, se trouve ainsi aggravé. En effet en janvier 2020, quand se tenait le 8ème CA, seuls l'IUDT et l'MUG avaient plus ou moins terminé l'année universitaire 2018-2019. Ce sont donc trois années académiques qu'il va falloir gérer ensemble en 2020-2021!

A en croire, le Recteur de l'USSGB, le budget de l'année 2020 de l'USSGB a été adopté et approuvé en recettes et en dépenses à 6 402 203 000 F CFA dont 85% de subvention de l'État et 15% de ressources propres. Ce budget a connu, dans son ensemble, une exécution mitigée. En effet, son analyse montre que: si la subvention a pu être réalisée à plus de 99% (soit 5 415 080 663 FCFA sur 5 437 978 000 FCFA), les ressources propres n'ont pu être réalisées qu'à un peu plus de 33% (soit 322 596 673 FCFA sur 964 225 000 FCFA); sur la Subvention, les dépenses ont atteint 98%, alors qu'elles n'ont été que de 39% sur les ressources propres. « **La faible mobilisation des ressources propres s'explique par la suspension des cours pour cause de COVID-19. La consommation totale de la subvention s'explique par le fait qu'elle est entièrement dédiée au paiement des salaires et accessoires (77,2%) et des dépenses de fonctionnement (20,2%). Seuls 2,6% sont destinés au financement de projets de recherche et à la formation continue des agents. Nous exhortons vivement le Budget National à corriger progressivement cette situation avec notamment la mise en œuvre effective du**

**budget programme. Le projet de budget de 2021 est estimé 7 091 858 000 F.CFA dont 6 136 963 000 F CFA de subvention de l'État et 954 895 000 F CFA de ressources propres. La subvention de l'État représente donc 86,54% et les ressources propres représentent 13,46% »** a-t-il renchéri.

A l'entame de ses propos, le président du conseil d'administration, Pr Amadou Diallo a indiqué que depuis quelques années déjà « **nous assistons à un dysfonctionnement inquiétant du cours normal des activités académiques d'une manière générale. Cette situation a été aggravée par l'arrêt des activités en rapport avec la riposte donnée pour faire face à la Covid 19. A cet effet, je demanderais à tous les acteurs de l'USSGB de placer l'USSGB au cœur de leurs préoccupations afin que, tous ensemble, nous sortions de cette situation. En cette période de pandémie, je vous exhorte à observer strictement l'ensemble des mesures de prévention** », a-t-il précisé avant de déclarer ouverte la 9ème session du Conseil de l'USSGB.

■ Ibrahim Sanogo

## PACP : Une rentrée politique réussie pour Sangarébougou



**C**e samedi 06 février 2021 la sous-section PACP de Sangarébougou et les 37 communes du cercle de Kati étaient toutes mobilisées et représentées à la rentrée politique de la sous-section de Sangarébougou.

L'évènement était placé sous la présidence du président du parti, Dr Oumar Keita et sous le haut parrainage de l'Ambassadeur Yeah Samaké.

Le bureau de la sous-section de Sangarébougou, dirigé par Moussa Coulibaly, 2ème adjoint au maire de la commune a été honoré par une foule nombreuse qui était venue exprimer sa confiance et son adhésion au projet de société du PACP.

Tour à tour diverses personnalités invitées pour l'occasion ont pris la parole pour saluer le leadership vertueux et intègre du 2ème adjoint au Maire, Monsieur Moussa Balla Coulibaly qui œuvre quotidiennement pour le bien-être des populations locales. Elles n'ont pas oublié de mentionner le PACP qui, pour l'ensemble des intervenants incarne le nouveau de la politique malienne par les actions humanitaires et sociales de son président d'honneur l'Ambassadeur Yeah Samaké, à travers la construction des écoles, plus d'une quarantaine à ce jour à travers le Mali, des centres de santé, des châteaux d'eau, etc Le Président d'honneur du PACP S.E.M Yeah

Samaké a salué le patriotisme, le leadership dont fait preuve Mr le Maire Moussa Balla Coulibaly "quand Moussa Ba est venu chez moi, il ne m'a demandé rien demandé pour lui-même, il m'a exprimé ses vœux pour développement de Sangarébougou d'abord puis du Mali. Car, selon lui, vous tous ici présents et même ceux qui ne sont pas là, lui tenez à cœur...Je ne vous ferai pas de promesses dilatoires, cela est contraire aux principes du PACP. Nous vous confions néanmoins Moussa Ba, au moment de choisir le prochain Maire. N'oubliez pas de faire le bon choix, le choix du concret au détriment des éternelles promesses jamais tenues".



Avant ces propos encourageant du président d'honneur, le président du Parti, Dr Keita avait quant à lui salué la mobilisation des populations de Sangarébougou autour de Moussa Bah pour partager la vision du PACP.

Monsieur le Maire Moussa Balla Coulibaly a remercié la population qui a massivement répondu à son appel et qui n'a jamais été avare au moment de lui témoigner et prouver son affection. Il a réitéré son engagement, son don de soi pour le bien commun et a tenu à leur confesser "j'ai fait le choix du PACP, car ce parti sans être au pouvoir a toujours été bénéfique et continue de l'être aux populations locales, ce que S.E.M Yeah Samaké a réalisé à Ouelessebougou n'est un secret pour personne et nous avons foi que Yeah Samaké est le candidat idéal pour sortir notre pays de l'abîme. Je vous invite à lire son programme de campagne pour un Mali meilleur. Il a la volonté de doter toutes les communes du Mali de 05 tracteurs afin que tous mangent à leurs faims. De tels hommes doivent être soutenus et je soutiendrai le PACP ici à Sangarébougou et partout où je le pourrais !". Et Moussa Coulibaly d'ajouter que Sangarébougou a un problème d'eau, il a ainsi demandé au nom de sa sous-section au président d'honneur un château d'eau. La réponse de l'enfant de Ouélessébougou ne s'est pas fait attendre. « Je construirai un château d'eau là où Moussa me montrera. »

La cérémonie qui a été animé par l'artiste Alou Sangaré sur une note d'espoir pour Sangarébougou et pour PACP.

■ Moctar Sow



## CENI : La dissolution légitime

Il n'est pas objectif d'entretenir certains amalgames comme ceux autour de la dissolution récente de la CENI qui semble faire l'effet d'une tempête dans un verre d'eau. Le Décret n°0003/PT-RM du 8 janvier 2021 portant abrogation du Décret n°2017-0214/P-RM du 13 mars 2013 portant nomination des membres de la CENI est parfaitement légitime en tant qu'acte de rétablissement de la légalité au sein de cette institution. Une institution hors la loi dont le mandat légal des membres avait par deux fois, pris fin depuis belle lurette et qui continuaient malgré tout, et en toute connaissance de cause, à squatter les locaux de l'institution et à agir impunément en son nom par pure usurpation de fonction.

### Que dit la loi électorale en ses articles 17 et 18 que le décret de dissolution ne fait que rétablir ?

1. Que « Le mandat de la C.E.N.I. prend fin trois (03) mois au plus après la proclamation définitive des résultats du référendum et des élections générales ».
2. Qu'« à la fin de son mandat, la CENI adresse un rapport au Président de la République ».
3. Que « ce rapport est publié au Journal Officiel dans un délai maximum de trois (03) mois ».
4. Qu'« à la fin du mandat de la CENI, ses ar-

chives, documents et matériels sont transférés au ministère chargé de l'Administration Territoriale ».

5. Que « ces archives et documents seront mis à la disposition de la nouvelle CENI qui sera installée ».

### Pourquoi la classe politique est restée indifférente face à la double expiration de mandat de la CENI intervenue le 18 novembre 2018 et le 31 juillet 2020 ?

C'est en violation flagrante des articles 17 et 18 de la loi électorale que le régime du Président IBK a artificiellement entretenue la CENI du 13 mars 2013 avec la bénédiction complice de l'ensemble de la classe politique qui a préféré sacrifier la légalité républicaine sur l'autel des intérêts partisans.

La CENI mise en place par le Décret n°2017-0214/P-RM du 13 mars 2013 avait pour mission d'assurer la supervision et le suivi de la Présidentielle de 2018 dont les résultats définitifs ont été proclamés le 20 août 2018, ouvrant ainsi le processus de déguerpissement des membres devant avoir lieu dans un délai maximum de trois (03) mois.

Dans l'indifférence générale, et au mépris de ce délai légal de fin de son mandat, la CENI illégale depuis le 18 novembre 2018 est restée

en fonction (1) an et (6) mois, jusqu'aux dernières législatives du 29 mars 2020 qu'elle n'aurait jamais dû superviser.

Mais le comble est que cette CENI illégale, déjà disqualifiée à superviser les législatives du 29 mars 2020, va une fois de plus se maintenir au-delà des trois (03) mois impartis pour déguerpir.

Les résultats définitifs du 2ème tour des législatives de 2020 ont été proclamés le 30 avril 2020. Par conséquent, le mandat de la CENI illégale a de nouveau pris fin le 31 juillet 2020, c'est-à-dire dans le délai maximum de trois (03) mois après la proclamation définitive des résultats des législatives.

Dans l'esprit de la loi électorale, il s'agit bien d'une fin de mandat de plein droit qui n'a donc pu survivre que par la violation passive du régime de IBK protégée par le silence complice des autres acteurs électoraux.

Le Décret abrogatif n°0003/PT-RM du 8 janvier 2021 délivre en quelque sorte la CENI condamnée depuis le 18 novembre 2018 à la peine d'illégalité qu'elle n'avait toujours pas fini de purger. Il y va de sa crédibilité institutionnelle. Il faut s'en réjouir. Il faut aussi préciser que le fait de s'en réjouir ne préjuge en rien de ce qui adviendrait de sa reconstitution future.

**Dr Brahim FOMBA, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (USJP)**

## La CMAS : Le déluge



Initialement créée pour accompagner l'Imam après la fin de son mandat à la tête du Haut Conseil Islamique, la Coordination des Mouvements, Associations et Sympathisants (CMAS) de l'Imam Mahmoud DICKO est aujourd'hui dans la tourmente. Cette situation de crise est due à trois faits majeurs : la mise à l'écart des membres fondateurs, la mauvaise gouvernance du Coordinateur, et l'arrivée des arrivistes et opportunistes.

Les jeunes se reconnaissant dans la vision, le leadership et l'expertise de l'Imam lui ont humblement demandé de demeurer sur la scène sociale et politique en sus de son expertise religieuse.

Principalement, nous qui étions à ses côtés voulions trois choses qui animeront cette forte volonté de créer la CMAS.

Il s'agit de :

1. Trouver un cadre pour l'Imam de continuer à accompagner la jeunesse malienne dans toutes ses composantes au-delà du monde religieux,
2. Trouver un cadre pour fédérer tous les clubs, les associations et les mouvements se réclamant officiellement de l'Imam DICKO ;
3. Trouver les moyens pour mieux faire la promotion des idéologies de l'Imam.

Le cercle restreint étant exclusivement composé des jeunes de la Ouma islamique, nous décidâmes de l'élargir aux autres. Ce fut notre grand péché d'accepter les gens sans enquête de moralité et en faisant des compromissions sur l'adhésion de certaines personnes. Les élections au niveau communal ou local furent des prétextes pour confirmer certaines per-

sonnes.

Dès sa création, un problème de leadership s'est posé parce que la CMAS a eu la chance d'avoir des têtes fortes. Ce problème latent s'est vite révélé par le départ prématuré de certains cadres.

L'approche managériale du Coordinateur axée sur la directive et l'autocratie a vite montré ses limites. La personnalisation de la CMAS par le fait du « prince » Coordinateur fut très désastreuse en interne : les prises de position publique, les oukases, les engagements unilatéraux, les brimades, etc.

Le désir d'appropriation de la CMAS par les populations a poussé les dirigeants à enregistrer des arrivées tous azimuts sans un véritable filtrage.

Cette vague d'adhésion est fort bien compréhensible parce que l'Imam DICKO a été toujours un espoir pour une franche partie de la population malienne. Ce qui explique la mobilisation gigantesque du 10 février et du 05 avril 2019 exigeant le départ du Premier ministre de cette époque. Notons que le soutien du Cherif de Niour fut inestimable pour ces deux sorties.

Pour les intellectuels du mouvement, nous nous sommes laissés faire tantôt par lâcheté, par conformisme ou par naïveté.

Très tôt, nous fûmes rattrapés par nos propres erreurs, celles de laisser le Coordinateur tout faire en grand maître, la seule option qui s'imposait c'était le conformisme, l'écartement ou le désintéressement. Nous avons perdu de valeureux cadres notamment Bakary DANIOKO, Madani SANGARE, Badara Alou DEMBELE, Ou-

marou DIARRA, Ahmadou Ndouga MAIGA, Moussa KIMBIRI, le doyen KAMIAN... De nos jours la grande majorité des membres fondateurs sont partis. C'est dire clairement que la chose est de faite dénaturée.

Dans l'équipe des frondeurs très peu de jeunes du monde religieux, donc ces jeunes n'auront aucun crédit aux yeux de la communauté musulmane et ne seront jamais pris au sérieux. Le monde religieux du Mali a ses réalités. Ce qui explique la résurrection des Clubs d'Amis de soutien à l'Imam DICKO.

Comme précédemment indiqué, initialement créée pour servir l'Imam, la CMAS s'est servi de lui par le comportement de ses membres les plus influents qui sont dans des grâces ou ont eu le temps de se bâtir un réseau.

- Que dire de la CMAS, quand les voies les plus appropriées deviennent celles d'un huissier donc de la justice pour des questions purement internes, lorsqu'on sait que les linges sales se lavent en famille ?

- Que dire de la CMAS, lorsque nous sommes incapables de gérer nos petits problèmes et à chaque fois solliciter l'avis de l'Imam pour des questions banales. Nous fuyons nos responsabilités tout en cherchant à mettre l'Imam devant les faits accomplis ?

- Que dire de la CMAS, lorsque les « pères » fondateurs sont relégués en second plan au profit des opportunistes, des arrivistes et des activistes ?

- Que dire de la CMAS, lorsqu'on dit haut et fort que la CMAS est purement politique alors que son autorité morale est connue que pour ses œuvres islamiques et humanitaires ?

Que dire, que dire !

Sans état d'âme, la CMAS doit supprimer le nom de l'Imam de son entête pour ensuite s'élancer véritablement sur le chantier politique ou procéder à un recadrage par la relecture de ses textes et la désignation de nouveaux membres dirigeants

La vérité est que l'Imam ne peut pas abandonner ses alliés des décennies pour des inconnus.

Ces alliés sont ses fidèles, ses fils, ses ouailles, ses filleuls, ses enfants, ses talibés. Il n'est pas aussi stratégique de laisser le mal pour un saut dans l'inconnu.

**Dr Laya Amadou GUINDO**  
Membre fondateur CMAS  
Maître Assistant d'Université.



## Festival sur le Niger : la 17<sup>ème</sup> édition s'adapte au Covid

Couplé depuis quelques années au Salon d'Arts contemporains de Ségou (Ségou Art), le Festival sur le Niger s'ouvre ce mardi dans un contexte marqué par la pandémie du coronavirus. Ce rendez-vous culturel singulier, s'inscrit dans un format résilient sans les concerts et les foires. Toutefois, d'autres expressions culturelles et artistiques à travers les arts visuels sont au programme.

L'édition réduite de cette année, magnifie l'art digital à travers un atelier interactif sur la production d'outil d'art numérique : « Ce sera l'occasion pour les praticiens de l'art, des artistes et acteurs culturels d'échanger sur le rôle et la place du digital pour le futur du secteur » a expliqué Attaher Maiga,

Coordinateur de Ségou Art/ Festival sur le Niger.

Les arts visuels occuperont une place de choix durant cette édition dans la cité des Balanzans, à la faveur de l'exposition "bi Mali", et celles individuelles ou en (off), à travers la ville et dans les galeries d'arts.

Le format Resili'art définit l'art sous le sceau de la cohésion sociale affectée par l'annulation ou le report de concerts, de représentations théâtrales et de pratiques culturelles communautaires.

Selon l'UNESCO, la crise a mis en évidence les vulnérabilités préexistantes du secteur de la culture en Afrique. « Il est clair que l'ampleur de la contribution économique du secteur culturel a été jusqu'à présent sous-estimée. C'est le cas tant pour la contribution directe à l'économie par le biais des industries culturelles et créatives que pour la contribution indirecte par le biais du secteur du tourisme », notait l'organisation des Nations Unies, dans son bulletin de juillet 2020.

Andiè A. DARA



# OMC : Un boulevard s'ouvre pour Ngozi Okonjo-Iweala

La Nigériane Ngozi Okonjo-Iweala est désormais seule en lice pour devenir la prochaine patronne de l'Organisation mondiale du commerce.



La ministre sud-coréenne du Commerce Yoo Myung-Hee a en effet renoncé le 5 février à briguer ce poste, laissant le champ libre à Ngozi Okonjo-Iweala pour prendre la tête de l'institution basée à Genève.

**ELLE N'EST PAS JUSTE AIMÉE AU NIGERIA, ELLE EST ADORÉE, C'EST UN SYMBOLE POUR LES FEMMES.**

En plus d'être la première femme à la tête de l'OMC, elle serait en outre la première dirigeante originaire d'Afrique.

Diplômée du MIT et de Harvard, ancienne de la Banque mondiale

Deux fois ministre des Finances et chef de la diplomatie du Nigeria durant deux mois, Okonjo-Iweala a commencé sa carrière à la Banque mondiale en 1982, où elle a travaillé pendant vingt-cinq ans. En 2012, elle échoue à devenir la présidente de cette institution financière, face à l'Américain-Jon Kim.

« Je crois qu'elle a fait du bon boulot, que ce soit au Nigeria ou dans les autres pays où elle a travaillé. Elle n'est pas juste aimée au Nige-

ria, elle est adorée, c'est un symbole (...) pour les femmes », a déclaré Idayat Hassan, directrice du Centre for Democracy and Development, basé à Abuja.

Okonjo-Iweala est née en 1954 à Ogwashi ukwu, dans l'État fédéral du Delta (ouest du Nigeria). Son père est un chef traditionnel.

La candidate a cependant passé la majorité de sa vie aux États-Unis, où elle a étudié dans deux universités prestigieuses, le Massachusetts Institute of Technology (MIT) et Harvard. Si les statuts de l'OMC ne prévoient pas de rotation géographique pour le directeur général, des voix se sont élevées pour signifier que c'était au tour d'un Africain ou d'une Africaine d'occuper le poste. Depuis sa création en 1995, l'OMC a été dirigée par six hommes : trois Européens, un Néo-zélandais, un Thaïlandais et un Brésilien.

**Des critiques sur son passage au pouvoir à Abuja**

La candidature de cette femme au parcours impressionnant ne fait toutefois pas l'unanimité.

« Ministre, elle a peut-être adopté quelques réformes sur la transparence, mais près de un milliard de dollars disparaissaient chaque

mois des caisses de l'État quand elle dirigeait les Finances », explique Sarah Chayes, auteure de *Thieves of State* (Voleurs de l'État, en anglais), un livre-enquête sur la corruption à grande échelle.

**J'AI TRAVAILLÉ TOUTE MA VIE SUR LES POLITIQUES COMMERCIALES**

Okonjo-Iweala n'a toutefois jamais été poursuivie par la justice pour pillage des caisses de l'État, même si ses détracteurs estiment qu'elle aurait pu œuvrer davantage pour empêcher les détournements.

« Elle aurait pu démissionner et mettre à nu la corruption », estime Olanrewaju Suraju, de Human and environmental Development Agenda, une ONG nigériane.

Et à ceux qui lui reprochent de manquer d'expérience dans le domaine du commerce international, elle répond : « J'ai travaillé toute ma vie sur les politiques commerciales », lors d'un séminaire sur internet organisé en juillet par Chatham House, un centre de recherche britannique.

« Plus que tout », le chef de l'OMC doit avoir « de l'audace, du courage », affirme-t-elle, estimant que le choix ne peut se faire uniquement sur les compétences techniques.

**Envoyée spéciale contre le Covid-19**

Okonjo-Iweala a été nommée en juillet 2020 envoyée spéciale de l'Union africaine dans la lutte contre la pandémie sur le continent. Sa mission : mobiliser des soutiens à l'international pour enrayer la crise économique mondiale qui touche de plein fouet les pays africains.

À la présidence de l'OMC, elle aura fort à faire dans un contexte mondial de crise économique et de crise de confiance dans l'organisation, au moment où la libéralisation du commerce mondialisé est vivement contestée.

Selon elle, la montée des protectionnismes et du nationalisme à travers le monde s'est accentuée avec la crise et les barrières devraient être abaissées pour relancer l'économie.

« Une façon d'assurer une offre suffisante de vaccins et son équitable distribution est de supprimer certaines barrières érigées par les lois sur la propriété intellectuelle et les transferts de technologie », défendait-elle dans les pages du magazine américain *Foreign Affairs* en avril.

## Tchad : Le président Idriss Déby candidat à un sixième mandat

Le procès de l'assassinat d'Hervé Gourdel, qui devait s'ouvrir jeudi en Algérie, est reporté au 18 février en raison de l'état de santé du principal accusé. Le guide de haute montagne français avait été décapité, en 2014, par un groupuscule jihadiste ayant prêté allégeance à l'organisation État islamique.

**A**u pouvoir depuis 30 ans, le chef de l'État tchadien Idriss Déby Itno a été investi sans surprise, samedi 6 février, par son parti candidat à l'élection présidentielle du 11 avril, pour laquelle il fait figure de grandissime favori pour obtenir un sixième mandat à la tête du pays.

Idriss Déby Itno, âgé de 68 ans, dirige le Tchad d'une main de fer, mais il est largement soutenu par la communauté internationale, qui voit en lui un allié essentiel dans la lutte contre les jihadistes et un élément stabilisateur dans la région, alors que son pays est entouré d'États aussi faillis que la Libye, la Centrafrique ou le Soudan.

L'armée tchadienne fournit aux Casques bleus de l'ONU au Mali l'un de leurs principaux contingents et passe pour la plus aguerrie des participants à la force conjointe du G5 Sahel (Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger et Tchad).

"Si l'émotion d'être investi candidat à une élection présidentielle est toujours forte, celle que je ressens aujourd'hui a une portée plus grandiose", a déclaré Idriss Déby Itno, devant les militants de son parti, le Mouvement patriotique du salut (MPS).

"Permettez-moi, mes frères et sœurs, de vous dire que c'est après une mûre et profonde introspection, que j'ai décidé de répondre favorablement à cet appel, cet appel du peuple", a-t-il poursuivi, après être désigné candidat par acclamation par les membres de son parti.

### Des manifestations de l'opposition

L'opposition a appelé samedi à des manifestations pour réclamer plus de justice sociale et l'alternance politique, qui ont été interdites par les autorités, au motif qu'elles risquent "d'engendrer des troubles à l'ordre public".

Arrivé au pouvoir par les armes en 1990 en ren-

versant Hissène Habré, avec le soutien de la France, Idriss Déby est élu président à la suite de la première élection pluraliste en 1996 en recueillant 69 % des voix au second tour. Réélu depuis toujours au premier tour, le président tchadien est accusé de fraudes électorales par l'opposition.

Durant son discours d'investiture, il a déclaré vouloir "endiguer le terrorisme et l'insécurité en vue de permettre à notre pays de poursuivre sa marche sur la voie de l'émergence".

Face à lui, douze responsables de partis politiques de l'opposition ont scellé mardi "une alliance électorale" pour présenter un candidat unique à l'élection présidentielle.

"Il ne s'agit ni d'une fusion, ni d'un regroupement de partis, ni d'une coalition de partis, mais d'une alliance électorale dénommée Alliance Victoire. En adhérant à ce manifeste, chaque parti signataire renonce à présenter à titre individuel un candidat à la présidentielle",

ont déclaré les douze signataires, parmi lesquels Saleh Kebzabo et Mahamat Ahmat Alabo, deux ténors de l'opposition. Saleh Kebzabo était arrivé en deuxième position de l'élection présidentielle en 2016, recueillant 12,8 % des voix.

Ce manifeste ne donne de détails ni sur la date, ni sur le nom du candidat qui sera choisi pour représenter l'opposition. Les candidatures pour l'élection présidentielle doivent être déposées entre le 13 et 26 février.

Certains partis n'ont, pour l'heure, pas rejoint l'alliance, notamment le mouvement de Laoukéin Kourayo Medar, arrivé en troisième position en 2016, tout comme Les Transformateurs de l'opposant Succès Masra.

Romadoumngar Nialbé Félix, président de l'Union pour le renouveau et la démocratie (URD), principale force d'opposition à l'Assemblée nationale avec huit députés, a quant à lui été investi par son parti candidat à la présidentielle.

La proclamation des résultats définitifs par la Cour constitutionnelle est prévue le 15 mai. Un second tour éventuel est fixé au 23 mai.

L'élection présidentielle sera suivie par les législatives, fixées en juillet au 24 octobre 2021, après avoir été maintes fois repoussées depuis 2015.

Source : France24 Avec AFP





## Finale du Chan : Les Aigles perdent sans démériter

**Askia Modibo le chante bien en direction des Aigles : « Vous avez le soutien des maliens ». De tous les maliens, on peut ajouter. Mais cela n'a pas suffi et le verdict du sport sur le dénouement du Chan 2021 nous est tombé sur la tête hier soir. Lourd, très lourd. Avec une défaite qui fait très mal contre le Maroc.**

La finale de cette 6ème édition du championnat d'Afrique des nations, réservé aux seuls joueurs locaux, a été jouée hier soir à 19 heures au Stade Amadou AHIDJIO de Yaoundé. Elle opposait, comme on le sait, les Aigles du Mali locaux à leurs homologues des Lions de l'Atlas.

Au bout du temps réglementaire, le score fut de 2 buts à rien pour les nôtres. C'est la 2ème fois que les Aigles locaux perdent en finale : ou la deuxième fois qu'ils vont jusqu'en finale. Question de nuances et de bouteille à demi

vide ou à demi pleine.

C'est la deuxième fois aussi que les marocains vont en finale. Et c'est la deuxième fois aussi qu'ils remportent le trophée, à l'image de la RDC. Mais, ils sont les seuls à l'emporter sur deux années consécutives.

Cette rencontre, il faut le dire, a opposé la meilleure attaque à la meilleure défense. En effet, avant cette finale, les marocains avaient marqué 13 buts au cours du championnat. Le Mali par contre possède la meilleure défense du tournoi. Avec seulement 3 buts encaissés

avant cette finale.

Cette rencontre des deux extrêmes, comme on a pu l'écrire, n'était pas placée sous de bons auspices pour les nôtres.

En effet, le fruit du foot, c'est de marquer des buts. Or, sur ce plan, nous n'étions pas bien lotis. On peut même dire que nous avons une carence notoire à ce niveau. C'est ainsi que nos deux matches gagnés avant la finale, ont été stériles en buts. Si bien que nous avons été entraînés aux séries de penalties à deux reprises pour nous tirer d'affaire.

Les spécialistes ont comptabilisé le nombre de minutes de jeu où les Aigles locaux n'ont marqué aucun but. Ils sont tombés sur 319 minutes. Et cela ne pardonne pas, à un moment donné. Notamment avec une équipe comme celle des marocains.

En plus de cela, nous avons dû aborder cette finale avec deux handicaps majeurs. D'abord, deux prolongations de 120 minutes chacune. Mais aussi le forfait de deux joueurs importants. Celui du défenseur central Mamadou DOUMBIA et du milieu offensif Ibrahima SI-

DIBÉ. Deux joueurs et deux postes clés en football.

Malgré cela, les jeunes ont joué hier soir. Avec le cœur et en mouillant le maillot. Ils ont tenu leur poste et nous avons même eu des illusions à un moment donné.

En effet, la première mi-temps de 45+1 minute s'est terminée sur le score vierge de zéro but partout. C'est donc avec certaine confiance que nous avons abordé la seconde mi-temps qui sera de 45 minutes réglementaire et 5 d'extra time ou arrêts de jeu.

Malheureusement, notre château en Espagne a été balayé dès la 6ème minute du début de la seconde mi-temps. Sur coup de pied arrêté. Un corner plus précisément.

Ça tournait au vinaigre, mais les jeunes n'ont pas baissé les bras. Mais à la 79ème minute, les marocains vont aggraver le score. Sur coup de pied arrêté également ; un corner aussi. Les carottes étaient cuites dès ce moment. Car le courant à remonter était trop fort. Et c'est sur le score lourd de 2 à 0 que l'arbitre de la rencontre va renvoyer les deux équipes à leurs médailles. En or pour les marocains et argent pour nous.

Les bookmakers avaient donné l'avantage de la rencontre aux marocains dans leurs paris. Apparemment, même le coach de nos locaux l'avait intégré cet avantage pour nos adversaires. En effet, cette sortie d'avant match de Nouhoum DIANÉ le laisse sentir : « le Maroc part favori, mais c'est le terrain qui en décidera » avait-il dit.

■ Amadou TALL



## Éliminatoires CAN U17 : Le Mali joue la Sierra Leone ce dimanche !

Logés dans la poule B en vue des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations de leur catégories Maroc 2021, les Aiglonnets démarreront cette nouvelle campagne dimanche contre la Sierra Leone.



Les Maliens, arrivés au Sénégal où aura lieu les différentes rencontres (zone UFOA-A), feront leur entrée en lice ce dimanche contre la Sierra Leone. Pour rappel, le Mali jouera aussi la Guinée

Bissau, troisième et dernier membre du groupe B.

**Alassane Sangho**  
Source : Malivox

Abonnez vous à votre journal  
numérique

# Malikilé

pour recevoir les dernières  
informations

Whatsapp : 70 44 22 23 /  
Email : ampikile@gmail.com  
Site : www.malikile.com



## **Bélier (21 mars - 19 avril)**

Vos projets se préciseront considérablement, ce qui vous permettra de concentrer vos énergies là où vous pourrez donner le meilleur de vous. Certes, la route ne sera pas complètement dégagée, mais les défis seront là pour prouver ce que vous valez.

Entre des rentrées d'argent irrégulières et des frais fixes à assumer, vous aurez l'impression d'être en mauvais équilibre sur une corde au-dessus du sol. Si on vous doit de l'argent, il faudra être tenace, car vous aurez affaire à un débiteur récalcitrant.



## **Taureau (20 avril - 19 mai)**

Rendez-vous annulé, points de vue divergents ou problèmes d'organisation, voilà ce qui vous guettera. Notez que vos relations hiérarchiques pourraient se compliquer à cause d'informations déformées ou qui circuleront difficilement d'un poste à l'autre.

Jupiter bien positionné dans votre secteur argent vous facilitera la vie et vous permettra des dépenses, à condition de ne pas abuser de votre carte bleue. Mais à priori, vous aurez suffisamment la tête sur les épaules pour bien gérer votre budget.



## **Gémeaux (20 mai - 21 juin)**

Les collègues ne semblent guère vous aider, au contraire. Il est possible qu'on vous demande de finir une tâche sous un délai express. Le courage peut momentanément vous manquer dans cette journée difficile. Faites des pauses pour vous régénérer.

Vous devez rester prudent vis-à-vis de l'argent. Les frais sont encore élevés et ils peuvent faire fondre une partie de vos revenus. Vous prenez les choses avec humour. C'est la meilleure façon de voir ces concessions actuelles. La patience est recommandée.



## **Cancer (21 juin - 21 juillet)**

Le Soleil vous fera entrer dans une période constructive. Vous aurez l'occasion de signer un avenant ou un contrat, avec l'assurance que les engagements pris le seront pour longtemps. Extrêmement prudent, vous n'accepterez jamais un travail non déclaré.

Vous ferez un double noeud aux cordons de la bourse que vous ne dénouerez que pour des dépenses utiles ou pour vous acquitter des charges de la vie courante, comme l'électricité, le loyer ou les impôts ! Vous resterez sur l'idée de demeurer économe...



## **Lion (22 juillet - 23 août)**

Besogneux, vous irez jusqu'au bout de vos tâches sans lever le nez de vos dossiers. Sauf qu'un collègue vous dérangera, car il aura besoin de vos services. Vous vous souviendrez à temps qu'il sera champion pour que les autres bossent à sa place.

Parce que le calendrier affiche un vendredi 13, vous croirez à votre chance financière et vous serez tenté de jouer pour gagner le gros lot. Avec toutes ces planètes en Vierge, vous risquerez de vous leurrer, car les sous ne rentreront pas par ce biais.



## **Vierge (23 août - 23 septembre)**

Vous voudrez jouer la carte de la discrétion, mais les planètes s'ingénieront à vous pousser sur le devant de la scène. Coaché par Uranus, vous vous mettrez au diapason de vos collègues, gagnerez la confiance de votre hiérarchie ou d'un nouvel employeur.

Vos finances ne feront pas trop de bruit, ce qui vous ira bien, car vous n'aurez pas trop la tête à vous en occuper. Tant que personne ne viendra vous réclamer de l'aide pour un achat, une somme d'argent à avancer, vous n'aborderez pas du tout le sujet.



## **Balance (23 septembre - 22 octobre)**

Vous devriez retrouver confiance en vous pour avancer. Le poste actuel vous dévalorise et vous attendez une meilleure fonction. Un collègue peut vous apporter du réconfort et des contacts. Des étapes sont nécessaires pour éprouver la satisfaction.

Jouez encore la carte de la réserve. Vous pouvez comparer les prix, observez, mais évitez les achats impulsifs. Le climat est encore dépensier. Vous risquez de vouloir refaire votre garde-robe. L'envie de séduire entraîne des frais supérieurs à ceux estimés.



## **Scorpion (23 octobre - 22 novembre)**

Avec une structure professionnelle solide, vos projets se concrétiseront. A travers les effets positifs de la pleine Lune, vous aurez vraiment le vent en poupe et il faudra en profiter au maximum. Un vrai soldat aux yeux de votre direction !

Aujourd'hui, vous vivrez un vrai regain financier et les mauvaises surprises seront de plus en plus rares. Ami Scorpion, vous demanderez simplement à vivre de manière confortable et sans compter sans arrêt vos sous. Rien de plus et rien de moins !



## **Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)**

À fond derrière vous, les planètes activeront votre réflexion, votre précision, votre efficacité. Et c'est exactement ce dont vous aurez besoin pour défendre vos idées, avancer sur vos dossiers et vous affirmer significativement dans vos fonctions.

L'argent risquera de vous filer entre les doigts sans même vous laisser le temps de prévoir le coup. Autant dire qu'entre les charges courantes et des dépenses imprévues, vous aurez besoin de tous vos talents de gestionnaire pour retomber sur vos pieds.



## **Capricorne (21 décembre - 20 janvier)**

Si vous le pouvez, vous prendrez plus vite la poudre d'escampette et lâcherez le bureau plus tôt. Pour les autres, vous mettrez le turbo, avec le même état d'esprit de vouloir en finir rapidement et de profiter de cette fin de journée pour vous détendre.

Vous vous occuperez beaucoup de vos comptes, surtout pour savoir combien vous pourrez dépenser, sans vous mettre en danger. L'envie d'une escapade de quelques jours vous reprendra car vous aurez besoin de décompresser, avant que les jours raccourcissent.



## **Verseau (20 janvier - 19 février)**

L'activité professionnelle connaît un moment de calme. Vous aimeriez évoluer vers un nouveau poste. Une petite formation est envisagée. Elle vous permet de changer de secteur et de relancer votre carrière. Il est essentiel d'avoir confiance en vous.

Des économies sont à venir, car la trésorerie s'épuise. Pour renouveler votre budget, évitez de craquer sur des gadgets. Ils vous attirent et vous lassent vite. Il n'y a pas de recette magique pour garder la stabilité. Différez vos achats importants.



## **Poisson (19 février - 21 mars)**

À cause du carré Lune-Jupiter, vous ne parviendrez pas à chasser de votre tête vos soucis personnels. Du coup, vous cumulerez les tracas professionnels avec vos autres ennuis. Vous serez moins détendu que d'habitude. Vos collègues s'en rendront compte...

Avec Jupiter associé à la Lune, de mauvaises surprises financières seront possibles, comme par exemple des rappels concernant des contraventions impayées... Aujourd'hui, vous nagerez au milieu d'incertitudes et vous pourrez d'ailleurs perdre pied.



**SAER GROUP C'EST:**

**+ de 400  
collaborateurs**

aux nationalités multiples, répartis au sein de  
**26 sociétés**, qui oeuvrent tous au rayonnement  
de la marque SAER.

**SAER GROUP**